



*MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN*

CHER CLIENT,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'un de nos véhicules. MCLOUIS illustre votre choix d'un véhicule d'évasion solide et pratique, qui conjugue, dans une formule gagnante, la fonctionnalité et le design, la technologie et la souplesse, les performances et la fiabilité. MCLOUIS a grandi avec vous, en accompagnant vos exigences, votre besoin de sécurité et de confort...et c'est ainsi qu'il est devenu solide et concret, comme vous.

Votre nouveau véhicule, en plus d'avoir passé les essais du "Contrôle Qualité" à la sortie des lignes de montage, a été soigneusement contrôlé et testé par les soins du Concessionnaire, suivant le schéma du coupon d'inspection prélivraison figurant sur la notice d'entretien. Nous vous recommandons néanmoins de lire attentivement la Notice d'Entretien pour l'utilisation correcte de votre véhicule.

En suivant les normes d'utilisation et d'entretien illustrées et décrites dans cette notice, vous obtiendrez toujours des performances optimales de sécurité et d'efficacité de votre habitacle et vous pourrez profiter pleinement de toutes les solutions conçues pour rendre votre voyage plus confortable.

Nous vous conseillons de respecter le programme annuel de révision auprès de votre Concessionnaire MCLOUIS, ce qui vous permettra de garder votre véhicule en parfait état.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bon voyage!

Avant la première utilisation de l'Autocaravane, lisez attentivement la présente notice ainsi que le Manuel fourni par le Fabricant du châssis et les modes d'emploi remis par les Fabricants des divers équipements. Gardez-les toujours à portée de la main, faites-les lire aux autres utilisateurs éventuels, sans oublier de leur indiquer toutes les dispositions concernant la sécurité.



Ce symbole se réfère aux mesures à respecter pour la sécurité des personnes.



Ce symbole se réfère aux mesures à respecter pour la sécurité de l'Autocaravane.



Ce symbole se réfère aux conseils et aux avertissements pour utiliser l'Autocaravane en toute sécurité.



Ce symbole se réfère aux recommandations pour un comportement respectueux de l'environnement.

Quelques équipements illustrés sont montés uniquement sur certains modèles, ou sont des équipements spéciaux et la description que vous en trouverez ci-après ne sera pas approfondie. Pour une information plus complète et pour une utilisation optimale dans des conditions de sécurité, consultez les instructions correspondantes fournies séparément.

L'endommagement éventuel de l'Autocaravane causé par le non-respect des indications figurant sur cette notice, entraînera la déchéance du droit de Garantie à l'égard de "SEA"/ MCLOUIS.

"SEA"/ MCLOUIS et le Fabricant du châssis perfectionnent en permanence leurs modèles ; ils se réservent donc le droit d'introduire à n'importe quel moment des modifications techniques et esthétiques, y compris pour les équipements fournis. Dans la présente Notice d'Entretien figurent les équipements répertoriés et introduits dans les Autocaravanes lors de son édition; par conséquent, le contenu de cette Notice ne pourra en aucun cas constituer un élément probant d'un droit à compensation par rapport à "SEA"/ MCLOUIS.

Il est interdit d'imprimer, de traduire ou de reproduire, même en partie, la présente Notice d'Entretien sans l'autorisation préalable de "SEA"/ MCLOUIS.



TABLE DES MATIERES

3



Introduction

1

Normes de sécurité

2

Avant le départ

3

En marche

4

Lors des arrêts

5

Habiter l'Autocaravane

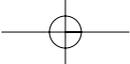
6

Entretien

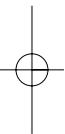
7

Garantie

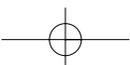
8



4



Page laissée intentionnellement blanche



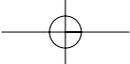


INTRODUCTION

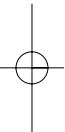
5

DONNEES D'IDENTIFICATION DU VEHICULE	7
- Numéro d'identification du châssis	7
- Numéro d'identification de la caisse	7
EQUIPEMENT FOURNIS	8
NORMES GENERALES	8

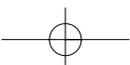
1



6



Page laissée intentionnellement blanche





INTRODUCTION

7

DONNEES D'IDENTIFICATION DU VEHICULE

Pour l'identification des véhicules MCLouis voir les deux numéros, respectivement du châssis et de la caisse, positionnés comme suit:

Numéro d'identification du châssis

Pour l'emplacement du numéro du châssis, consulter la Notice d'Entretien du Fabricant du châssis fournie avec l'autocaravane.

Le numéro du châssis figure également sur la carte grise.

Numéro d'identification de la caisse

Le numéro d'identification de la caisse figure sur la plaquette de récapitulation "SEA", fixée à l'intérieur de l'habitacle de l'autocaravane, à proximité de la porte d'accès.

Sur la plaquette figurent les données d'identification du véhicule **fig. 1**:

- A** - Numéro d'homologation
- B** - Numéro d'identification du modèle
- C** - Numéro progressif de fabrication du châssis
- D** - Poids maxi autorisé du véhicule à pleine charge
- E** - Poids maxi autorisé du véhicule à pleine charge avec remorque
- F** - Poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- G** - Poids maxi autorisé sur l'essieu arrière

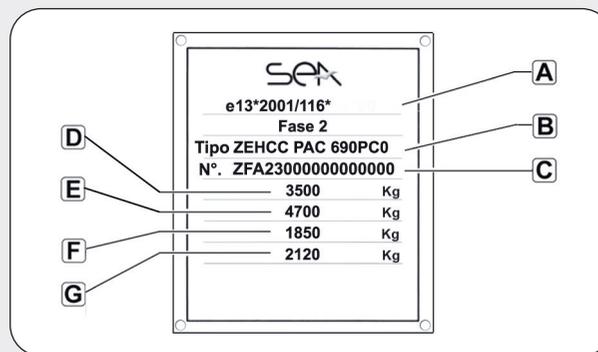


fig. 1

SEALUM002

EQUIPEMENT FOURNIS

Les équipements fournis pour chaque autocaravane sont les suivants:

- ❑ Deux jeux complets de clés (démarrage et ouvertures habitacle).
- ❑ Documentation de bord comprenant, en plus de la présente notice:
 - Manuel d'utilisation, d'entretien et de Garantie du Fabricant du châssis
 - Carnet de Garantie "SEA"/MCLOUIS
 - Mode d'emploi d'origine de la centrale électrique
 - Mode d'emploi et Garantie des dispositifs électriques éventuellement installés:
 - Frigo
 - Four
 - Hotte aspirante
 - Radiateur ou système de chauffage Webasto
 - Chauffe-eau (boiler)
 - Evier/Fourneau cuisine
 - WC extractible
 - Extincteur

NORMES GENERALES

- ❑ Les camping-car MCLOUIS sont réalisés en respectant rigoureusement les normes techniques et de sécurité en vigueur dans les pays de commercialisation et avec les techniques de fabrication les plus avancées. Le non-respect des indications relatives à la sécurité figurant dans la présente Notice et dans toute la documentation remise avec l'autocaravane, peut provoquer des dommages aux personnes et aux objets à l'intérieur du véhicule, ainsi qu'au véhicule.
- ❑ N'utilisez l'autocaravane que dans des conditions techniques optimales et suivez attentivement les instructions figurant sur cette notice.
- ❑ Adressez-vous au personnel agréé indiqué par les divers fabricants pour exécuter immédiatement la réparation d'éventuelles pannes des composants ou des dispositifs embarqués pouvant compromettre votre sécurité ou celle de l'autocaravane.
- ❑ Adressez-vous exclusivement à un concessionnaire agréé MCLOUIS ou à un atelier agréé "SEA Service" pour faire exécuter les contrôles programmés pour votre camping-car, comme indiqué dans le carnet de Garantie.
- ❑ D'éventuelles modifications de la caisse doivent être uniquement exécutées auprès d'un concessionnaire agréé MCLOUIS ou d'un atelier agréé "SEA Service", qui en assumeront la responsabilité directe.



INTRODUCTION

9

❑ Respectez les échéances prévues pour les interventions de contrôle et de vérification figurant dans le carnet de Garantie du véhicule et de Garantie anti-infiltrations.



❑ ***Il ne faut jamais décharger les eaux sales et les ordures ménagères dans la nature ou dans les bouches d'égout! Le réservoir d'eaux usées et le réservoir WC ne doivent être vidangés que dans les points de décharge prévus dans les camping ou dans d'autres points de décharge expressément indiqués. Respectez les règlements des lieux que vous parcourez et renseignez-vous au sujet des points de décharge disponibles.***

❑ ***Ne jetez jamais vos ordures ménagères dans les poubelles des parkings! Au cours du voyage, trie les ordures en séparant verres, boîtes de conserve, plastiques et déchets humides. Renseignez-vous au sujet des points de décharge des localités que vous parcourez.***



❑ ***Pour votre WC, n'utilisez que des substances chimiques écologiques et biodégradables suivant les indications fournies avec les produits. De nombreux propriétaires d'autocaravane n'utilisent pas les substances chimiques expressément conçues pour le WC: dans ce cas, l'opération de vidange doit être effectuée plus fréquemment.***

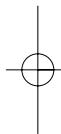
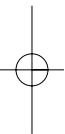
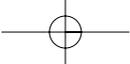
❑ ***Lors des arrêts, ne laissez pas le moteur allumé inutilement. N'oubliez pas qu'un moteur froid, quand il tourne à vide, émet plus de substances toxiques. La température de fonctionnement du moteur est atteinte plus rapidement en roulant.***

❑ ***Renseignez-vous au sujet des emplacements expressément prévus pour l'arrêt des autocaravanes ou des points d'arrêt disponibles, en cas d'arrêt prolongé dans des centres habités.***

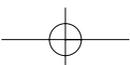
❑ ***Ne vous arrêtez pas devant des bâtiments publics ou dans des lieux d'intérêt touristique afin de ne pas être une cause de gêne pour les autres.***

❑ ***Installez vos vérandas, tables, chaises et étendoirs à linge en plein air uniquement dans les endroits autorisés (camping, points d'arrêt prévus, etc.).***

❑ ***N'oubliez pas que votre liberté ne doit jamais limiter la liberté autrui.***



Page laissée intentionnellement blanche



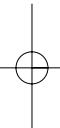
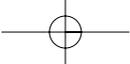


NORMES DE SECURITE

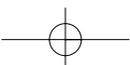
11

NORMES ET PRECAUTIONS ANTI-INCENDIE	13
- Equipements anti-incendie.....	13
- Comment éviter le danger d'incendie.....	13
- Comment faire face à un incendie.....	14
NORMES GENERALES DE SECURITE	14
NORMES DE SECURITE PENDANT LE VOYAGE	16
NORMES DE SECURITE - INSTALLATION GAZ	17
NORMES DE SECURITE - INSTALLATION ELECTRIQUE.....	19
NORMES DE SECURITE - INSTALLATION HYDRIQUE.....	20

2



Page laissée intentionnellement blanche



**NORMES ET PRECAUTIONS
ANTI-INCENDIE**

- Ne bouchez en aucun cas les ouvertures fixes d'aération qui sont indispensables pour votre sécurité.***
- Ne jamais boucher les sorties d'urgence de l'autocaravane et veiller à ce que les espaces destinés à l'évacuation soient toujours dégagés.***
- Ne laissez jamais seuls les enfants ou es animaux dans l'autocaravane.***

Equipements anti-incendie

- Gardez à portée de main, près de la porte principale de l'autocaravane, un extincteur à poudre du type agréé d'après les normes ISO 7165, capacité minimale 1 Kg. Gardez également une couverture anti-feu près de la cuisine pour étouffer les flammes. Entraînez vous en consultant les instructions figurant sur l'extincteur embarqué et les précautions anti-incendie de votre autocaravane.
- Faire contrôler périodiquement l'extincteur et le faire recharger au besoin par des opérateurs qualifiés agréés. Respectez scrupuleusement les dates prévues pour le contrôle.

Comment éviter le danger d'incendie

- Rangez les matériaux inflammables loin du radiateur, des fourneaux et des sources de chaleur.
- N'utilisez jamais à l'intérieur de l'autocaravane de radiateurs ou de fourneaux portatifs car ils sont des facteurs de risque d'incendie et d'intoxication.

Comment faire face à un incendie

- ❑ Faites sortir les passagers et éloignez-les de l'autocaravane.
- ❑ Fermez la vanne principale des bouteilles de gaz et, si possible, enlevez-les.
- ❑ Débranchez la prise extérieure du réseau d'alimentation à 220V et débranchez la batterie d'appoint avec l'interrupteur coupe-batterie (le cas échéant).
- ❑ Faites déplacer les véhicules éventuellement garés près de votre autocaravane.
- ❑ Alertez les Pompiers et demandez leur intervention.
- ❑ Tentez d'éteindre l'incendie avec l'extincteur sans toutefois prendre aucun risque.

NORMES GENERALES DE SECURITE

❑ La caisse de votre autocaravane a été conçue pour assurer une bonne aération, en respectant pleinement les normes européennes de sécurité. Pour garantir une aération constante à l'intérieur du véhicule, il est indispensable d'assurer des ouvertures permanentes, obtenues au moyen des doubles trappes au plafond et des grilles d'aération situées dans la partie basse du véhicule.

Ces bouches d'aération permanente ne doivent jamais être fermées ou bouchées, même en hiver. L'augmentation du pourcentage de bioxyde de carbone constitue un très grave danger d'asphyxie. Une ventilation constante, combinée à un bon réglage du chauffage, permettra de maintenir une température agréable à l'intérieur de votre véhicule même en cas de climat très sévère.

❑ Respectez scrupuleusement les indications figurant sur les manuels d'utilisation et d'entretien du châssis (moteur, circuit de freinage, etc.) et des dispositifs embarqués (fourneaux, radiateur au gaz, frigo, etc.). Les instructions des manuels sont primordiales pour bien utiliser les dispositifs correspondants.

❑ N'oubliez pas que l'installation d'accessoires peut modifier sensiblement les dimensions, les poids et le comportement du véhicule pendant la marche; de plus, dans certains cas, l'enregistrement de dites installations est obligatoire.



NORMES DE SECURITE

15

 Le conducteur doit respecter les valeurs maxi de charge figurant dans le document d'homologation ainsi que le code de la route.

- Ne pas oublier qu'en cas de montage d'une boule d'attelage et de tractage d'une remorque, la vitesse maxi autorisée est peut-être réduite: se référer au code de la route du pays que l'on traverse.
- Respectez les dimensions des jantes et des pneus homologués pour votre autocaravane. Les données correspondantes figurent dans la notice d'entretien du véhicule.
- En cas d'arrêt, serrez toujours le frein à main et enclenchez la première vitesse.
- Assurez-vous de bien connaître l'emplacement et le fonctionnement des sorties de l'autocaravane (portes et fenêtres).
- Laisser toujours dégagés les espaces prévus pour l'évacuation.
- Il est opportun d'équiper l'autocaravane d'un jeu de cales d'arrêt à placer sous les roues en cas d'arrêt en pente ou en côte ou lorsqu'il est nécessaire de bloquer stablement le véhicule (lors du remplacement d'une roue, par exemple).
- Lorsque vous quittez le véhicule, fermez toujours toutes les portes, les fenêtres et les volets des coffres.

 En cas de vente de l'autocaravane, n'oubliez pas de remettre au nouveau propriétaire tous les manuels d'entretien de l'autocaravane et de tous les dispositifs embarqués, ainsi que les reçus des coupons de contrôle effectués.

- N'utilisez jamais à l'intérieur du véhicule d'éventuels dispositifs portatifs pour le chauffage ou pour la cuisson autres que les radiateurs électriques rayonnants, afin d'éviter tout risque d'incendie ou d'asphyxie.
- Il ne faut ni modifier ni faire modifier les installations ou les dispositifs électriques ou au gaz, sinon par un concessionnaire agréé MCLouis ou par un atelier agréé "SEA Service" qui en assumeront la responsabilité.
- Placer un extincteur à poudre, du type autorisé et conforme à la norme ISO 7165 d'au moins 1 kg de capacité, près de la porte de sortie principale et une couverture anti-feu près des fourneaux (pour étouffer les flammes). Lisez les instructions de l'extincteur et les règlements locaux sur la prévention anti-incendie.

2

NORMES DE SECURITE PENDANT LE VOYAGE

- ❑ Avant de prendre la route, contrôlez la direction, les freins et le fonctionnement des dispositifs d'éclairage et de signalisation, ainsi que le blocage des éventuelles assises pivotantes des sièges cabine.
- ❑ Suite à une immobilisation prolongée du véhicule, faites contrôler par un atelier agréé le circuit de freinage, le système de distribution du gaz et l'installation électrique de l'habitacle.
- ❑ Contrôlez toujours la masse de tous les objets que vous décidez de charger sur l'autocaravane.
- ❑ Il ne faut en aucun cas dépasser la masse totale autorisée à pleine charge.
- 👉 Le conducteur doit respecter les valeurs maxi de charge figurant dans le document d'homologation ainsi que le code de la route.
- ❑ Lorsque vous calculez la masse totale, n'oubliez pas de compter la charge éventuellement placée sur le porte-bagages, qui doit être uniformément répartie sur la surface de la galerie et qui ne doit en aucun cas dépasser le poids total de 75 kg.
- ❑ La masse déclarée sur la carte grise du véhicule est susceptible d'une variation de +/- 5% (Directive Européenne 95/48/CEE).



Lorsque le véhicule roule, les passagers doivent être assis avec les ceintures de sécurité bouclées. Sur la carte grise de votre autocaravane est spécifié le nombre de places homologuées. Pour le bouclage des ceintures de sécurité, se référer aux différentes consignes nationales.

- ❑ Pour la visibilité arrière, employez uniquement les rétroviseurs d'aile.
- ❑ En programmant votre style de conduite, n'oubliez pas que le châssis d'origine de votre véhicule est celui d'un véhicule commercial. En cas de tunnels, passages souterrains, arcades, parkings couverts, etc., n'oubliez jamais la garde au sol de votre véhicule (hauteur figurant sur la carte grise).
- ❑ N'oubliez pas non plus qu'à cause de leur vaste surface latérale, les autocaravanes sont particulièrement sensibles aux rafales de vent. En cas de vent fort, modérez la vitesse et soyez vigilants lorsque vous sortez des tunnels, ou en roulant sur les viaducs et en dépassant les poids lourds et les cars.
- ❑ Avant de prendre la route en hiver, libérez le toit de la neige ou du verglas qui s'y seraient déposés.



NORMES DE SECURITE - INSTALLATION GAZ

- ❑ Conformément à la loi, il faut fermer complètement l'installation au gaz si elle n'est pas dotée d'un dispositif de coupure du gaz lorsque le véhicule roule.
- ❑ Les réparations éventuelles doivent être uniquement exécutées par des opérateurs spécialisés. Adressez-vous toujours et exclusivement à un concessionnaire agréé MCLouis ou à un atelier agréé "SEA Service".
- ❑ Faites contrôler au moins une fois par an l'étanchéité des tuyaux et des raccords. Pour cette opération il faut s'adresser à un concessionnaire agréé MCLouis ou à un atelier agréé "SEA Service".
- ❑ Vérifiez périodiquement le bon état du flexible pour le raccordement de la bouteille de gaz : le tuyau ne doit présenter aucune anomalie ou porosité. Remplacez en tout cas le flexible lors de la date de péremption figurant à même le tuyau, par un tuyau conforme aux normes de sécurité en vigueur sur les dispositifs au gaz.



MCLouis décline toute responsabilité en cas d'utilisation erronée, d'altération ou de modifications du circuit de gaz d'origine.

- ❑ En cas de défectuosité de l'installation (odeurs de gaz, consommation anormale), fermez immédiatement la vanne principale de la bouteille et ventilez l'habitacle en ouvrant portes, fenêtres et hublots. N'allumez pas d'allumettes ou de briquets et ne fumez pas. N'enclenchez aucun interrupteur électrique (appareils de service, feux, démarrage). Faites contrôler et réparer la panne exclusivement par des opérateurs autorisés.
- ❑ Avant d'allumer les fourneaux à gaz, assurez-vous que l'intérieur du véhicule est convenablement aéré.
- ❑ N'utilisez pas les fourneaux à gaz pour chauffer l'habitacle. Lorsque l'autocaravane ou les appareils à gaz ne sont pas utilisés, fermez la vanne principale de la bouteille de gaz.
- ❑ Tout appareil à gaz est doté d'un robinet de fermeture. Les robinets de distribution du gaz sont installés en général à l'intérieur du meuble de cuisine. Si vous n'utilisez pas certains appareils, fermez le robinet correspondant.

- ❑ Les dispositifs de sécurité anti-fuites de gaz imbrûlé sont à fermeture automatique. Vérifiez leur fonctionnement à intervalles réguliers: le dispositif de sécurité doit se fermer automatiquement une minute après l'extinction de la flamme de l'appareil à gaz correspondant. La fermeture est signalée par un déclic.
- ❑ Pendant le ravitaillement de carburant, tous les appareils à gaz (fourneaux, radiateur, boiler et alimentation au gaz du frigo) doivent impérativement rester éteints.

 **Eteignez toujours tous les appareils à gaz pendant les ravitaillements: danger d'explosion!**

 **Les bouteilles de gaz doivent être solidement ancrées aux étriers dans le compartiment prévu, en position verticale et parfaitement immobiles. Il est strictement interdit de placer ou de transporter les bouteilles de gaz dans d'autres compartiment du véhicule: danger d'explosion!**

 **Le gaz propane demeure à l'état gazeux jusqu'à une température de -32°C , alors que le gaz butane seulement jusqu'à 0°C . Au-dessous de ces températures les gaz ne sont plus sous pression.**

 **Pour garantir le fonctionnement du radiateur et des autres appareils à gaz pendant la période hivernale, il est recommandé de n'utiliser que des bouteilles de gaz propane.**

- ❑ Pour des raisons de sécurité, le compartiment à bouteilles est isolé par rapport à l'habitacle et n'est accessible que de l'extérieur. Le compartiment communique avec l'extérieur au moyen d'aérateurs qui ont aussi la tâche d'évacuer l'humidité éventuellement accumulée.

 **Assurez-vous systématiquement que le système d'aération n'est pas bouché, ce qui empêcherait la dispersion du gaz vers l'extérieur.**



- ❑ N'utilisez pas le compartiment à bouteilles de gaz comme coffre ou porte-bagages.
- ❑ La vanne principale des bouteilles de gaz doit toujours rester accessible.
- ❑ Fermez toujours le compartiments à bouteilles pour en empêcher l'accès aux personnes non autorisées.

NORMES DE SECURITE - INSTALLATION ELECTRIQUE

- ❑ Toute intervention de réparation de l'installation électrique doit exclusivement être effectuée par des opérateurs spécialisés et en tout cas auprès d'un concessionnaire agréé MCLouis ou un atelier agréé "SEA Service".
- ❑ Avant de procéder à n'importe quelle intervention sur l'installation électrique, éteignez tous les appareils et l'éclairage, coupez le débranchement éventuel au réseau extérieur à 220V et débranchez la batterie en utilisant l'interrupteur prévu.



Pour éviter tout danger de court-circuit lors de la dépose ou du débranchement de la batterie, débranchez d'abord le pôle négatif et ensuite le pôle positif. Inversez ces opérations lors du rebranchement de la batterie : d'abord le pôle positif et ensuite le pôle négatif.



Utilisez exclusivement une batterie de type étanche (sans entretien) en tant que batterie auxiliaire.

❑ Lorsqu'il faut remplacer un fusible grillé, éteindre l'appareil concerné au moyen de l'interrupteur et utilisez un fusible neuf du type d'origine, en vous assurant que sa puissance est la même que celle du fusible grillé (même couleur).



Ne remplacez les fusibles grillés qu'après avoir identifié et éliminé la raison de la panne.



Il ne faut jamais remplacer, même en situations d'urgence, un fusible grillé par des fils métalliques ou autre matériel de récupération, ni utiliser des fusibles de puissance supérieure à celle préconisée: danger d'incendie!

NORMES DE SECURITE - INSTALLATION HYDRIQUE

❑ L'eau claire du réservoir et des tuyaux, même si potable, devient rapidement imbuvable. Avant d'utiliser l'autocaravane, rincez soigneusement le réservoir, le boiler et les tuyaux avec abondante eau potable ou avec un produit approprié. Pour exécuter cette opération, ouvrez tous les robinets.



Il est fortement déconseillé d'utiliser en tant qu'eau potable, celle contenue dans le réservoir de l'eau claire.

❑ Pour éviter le gel dans le circuit hydrique pendant la période hivernale ou en cas de basse température, n'oubliez pas de le vidanger complètement en ouvrant et en laissant ouverts tous les mélangeurs, le robinet de vidange du réservoir des eaux claires, le levier de vidange du boiler/chauffe-eau et la vanne du réservoir des eaux usées.



La garantie ne couvre aucune intervention pour des dommages dus au gel.

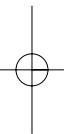
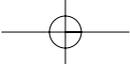


AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

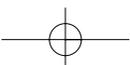
21

AVANT DE PRENDRE LA ROUTE.....	23
CONTROLES AVANT DE PRENDRE LA ROUTE.....	24
- Contrôles moteur.....	24
- Contrôle pneus.....	24
- Contrôle freins.....	25
- Contrôle feux.....	25
- Contrôle batteries.....	25
- Contrôle installation gaz.....	25
- Contrôles externes.....	25
- Contrôles internes.....	25
LE PREMIER VOYAGE.....	26
CHARGE UTILE.....	27
COMMENT BIEN CHARGER L'AUTOCARAVANE.....	28
- Charge sur le toit.....	28
- Garage arrière - Coffre arrière.....	29
- Remorques.....	29
- Chaînes à neige.....	29

3



Page laissée intentionnellement blanche





AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

23

- Fermez les vannes des bouteilles de gaz.
- Fermez les robinets rouges de l'unité de distribution gaz située habituellement à l'intérieur du meuble de cuisine.
- Débranchez le câble de connexion externe de l'alimentation 220V.
- Soulevez les pieds extérieurs de levage, si compris dans l'équipement de votre autocaravane.
- Si votre autocaravane est équipée de marchepied d'entrée escamotable, vérifiez qu'il est parfaitement rentré et bloqué, même après de courts arrêts.
- Fermez la porte des toilettes, les portes des placards et les tiroirs et contrôlez que la porte d'entrée et celle du frigo sont bien bloquées.
- Fermez tous les volets externes et bloquez les serrures.
- Fermez les hublots du toit qui doivent rester fermés pendant que le véhicule roule.
- Verrouillez toutes les fenêtres au moyen des leviers de sécurité.
- Assurez-vous d'avoir rentré complètement la véranda externe, le cas échéant.
- Vérifiez périodiquement, et rétablissez au besoin, le serrage des boulons en suivant les instructions du fabricant du châssis.
- Assurez-vous d'avoir rangé à l'intérieur de l'autocaravane tous les objets utilisés pendant l'arrêt (tables, chaises, poubelle, etc.). N'oubliez pas la règle de ne pas "laisser trace de son passage".
- Avant de prendre la route et ensuite à intervalles réguliers, contrôlez la pression des pneus (les valeurs correctes figurent sur la Notice d'entretien du fabricant du châssis : prenez en compte les valeurs "à pleine charge"). Si le véhicule est à pleine charge, il est essentiel d'effectuer cette vérification, car une pression insuffisante peut provoquer l'éclatement des pneus et, par conséquent la perte de contrôle du véhicule.

3

- ❑ Lorsqu'on utilise les chaînes à neige, la direction, les pneus et les suspensions subissent de fortes contraintes. Chaînes montées, ne roulez que sur des routes enneigées et à petite vitesse, pour éviter d'endommager l'autocaravane.
 - ❑ L'utilisation des chaînes à neige dépend des dispositions de loi en vigueur dans les différents pays.
 - ❑ Vérifiez l'orientation des rétroviseurs et bouclez les ceintures de sécurité.
-  Le conducteur doit respecter les valeurs maxi de charge figurant dans le document d'homologation ainsi que le code de la route.

CONTROLES AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

Contrôles moteur

Effectuez tous les contrôles de niveau des liquides prévus par le fabricant du châssis et énumérés dans la Notice d'entretien.

Contrôle pneus

Contrôlez la pression à froid, les conditions d'usure et l'état des pneus selon les indications du fabricant du châssis figurant dans la Notice d'entretien.



Une pression insuffisante des pneus rend le véhicule instable, ce qui peut entraîner la perte de contrôle par le conducteur ainsi que l'éclatement des pneus. Avant de prendre la route et en tout cas à intervalles réguliers, contrôlez la pression des pneus en fonction des valeurs figurant dans la notice d'entretien du fabricant du châssis.



Contrôle freins

Contrôlez le niveau de liquide des freins selon les indications du fabricant du châssis figurant dans la Notice d'entretien. Dès le départ, vérifiez que le freinage est efficace et uniforme.

Contrôle feux

Vérifiez que tous les feux fonctionnent correctement:

- Feux de croisement et de route
- Clignotants avant et arrière
- Feux de position avant, arrière et de gabarit
- Feux de stop
- Feux de recul

Contrôle batteries

Vérifier la charge des batteries moteur et d'appoint. Si le panneau de contrôle indique une tension insuffisante, rechargez-les complètement avant de prendre la route.

Contrôle consommateurs

Après une période d'immobilisation, assurez-vous du bon fonctionnement des consommateurs principaux, tels que: frigo, chauffage, boiler, installation électrique et hydrique.

Contrôle installation gaz

- Bouteilles correctement attachées dans leur compartiment
- Vannes des bouteilles fermées
- Robinets des consommateurs fermés (cuisine, radiateur, boiler, frigo)

Contrôles externes

- Toit bien dégagé de neige ou verglas
- Coffres fermés et serrures verrouillées
- Véranda complètement rentrée, le cas échéant
- Pieds de levage soulevés, le cas échéant
- Marchepied d'entrée escamotable rentré et bloqué, le cas échéant
- Antenne télé rentrée (le cas échéant)

Contrôles internes

- Porte d'entrée verrouillée
- Portes internes et portes coulissantes verrouillées
- Fenêtres et hublots fermés et verrouillés
- Lit mobile fixé et bloqué par les sangles (le cas échéant)
- Portes des placards et tiroirs fermés
- Porte du frigo verrouillée
- Compartiments non fermés totalement vidés
- Objets variés bien rangés ou bloqués
- Tables à manger bien accrochées à leurs supports
- Rideaux obscurcissants avant et latéraux de la cabine enroulés et fixés à leurs arrêts

LE PREMIER VOYAGE

A la remise de l'autocaravane, vous recevrez deux jeux de clés (démarrage, portes, volets et embouts de charge). Gardez toujours une clé de secours à l'extérieur de l'autocaravane.



Lors du premier voyage de votre autocaravane, contrôlez le serrage des boulons des roues après les premiers 100 km. Par la suite, le contrôle du serrage des boulons doit être effectué tous les 5.000 km environ.



CHARGE UTILE

- ❑ Il ne faut en aucun cas dépasser la masse totale autorisée à pleine charge.
- ❑ Les masses figurant sur l'étiquette récapitulative des données d'homologation, se réfèrent aux indications de la Directive Européenne 95/48/CE et à la norme UNI EN 1646-2.
- ❑ La masse en ordre de marche comprend le poids du véhicule de base à vide, le conducteur, le carburant, les lubrifiants, le liquide de refroidissement, les outils, les bouteilles de gaz à usage domestique et le réservoir des eaux claires. Certains modèles prévoient une limitation de la charge des eaux claires (voir l'étiquette collée à l'intérieur du véhicule, à l'emplacement prévu). Le circuit d'eau potable est conforme à l'état de la technique 10/2007 (norme 2002/72/CEE).
- ❑ La charge utile correspond à la différence entre la masse totale autorisée et la masse en ordre de marche. Elle comprend les éléments de l'unité habitative et les passagers transportés tels que définis par le fabricant, sans le conducteur et les effets personnels.
- ❑ Toutes les masses et les charges du véhicule à vide prévoient, conformément à la Directive 95/48/CE, une tolérance de $\pm 5\%$.

- ❑ Le poids des accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série n'est pas inclus dans la masse en ordre de marche.
- ❑ Accessoires et dispositifs additionnels limitent la charge utile en fonction de leur poids.
- ❑ La charge utile ne peut pas comporter le dépassement du poids homologué, qui figure dans la carte grise.



Une charge excessive et la pression insuffisante des pneus peuvent provoquer l'éclatement des pneus et par conséquent la perte de contrôle du véhicule par le conducteur.

- ❑ La charge placée sur la galerie (le cas échéant) ne doit pas dépasser 75 kg et doit être répartie uniformément sur toute la surface.
- ❑ Respectez les indications figurant sur la carte grise du véhicule et veillez notamment aux charges sur les essieux.
- ❑ Afin de ne pas modifier l'assiette de l'autocaravane et par conséquent sa maniabilité, positionnez les charges à l'endroit le plus bas possible (qui se trouve directement sur le plancher du véhicule).

COMMENT BIEN CHARGER L'AUTOCARAVANE

- Répartissez la charge uniformément sur les côtés droit et gauche.
- Bien arrimer les objets lourds pour les empêcher de glisser, en les rangeant dans les coffres sous le plancher, ou dans les coffres latéraux du soubassement de caisse, qui ne peuvent s'ouvrir dans le sens de la marche, ou alors directement sur le plancher.
- Rangez les objets les plus légers dans les meubles suspendus.
- Si votre véhicule en est équipé, utilisez le porte-vélos uniquement pour le transport de vélos.
- Pesez le véhicule chargé et avec les passagers pour un contrôle de sécurité.
- Dans certains modèles de châssis Fiat, la suspension élastique arrière est réalisée en plusieurs couches. Lorsque le véhicule ne subit pas de contraintes, les bandes ressorts sont à l'horizontale. En cas de contraintes, elles se plient vers le bas, comme si le véhicule était surchargé. Ce comportement n'est que la phase initiale d'une réaction progressive des ressorts à la contrainte. En fait, la réaction de dureté du ressort augmente en fonction de l'augmentation de la contrainte.

Charge sur le toit



Quand il est humide ou verglacé, le toit est très glissant: danger de chute!

- La charge maxi autorisée sur le toit est de 75 kg et doit être uniformément répartie sur toute la surface de la galerie (le cas échéant).
- Arrimez correctement les charges en évitant les cordes élastiques.
- En montant sur le toit, ne marchez que sur la surface porte-bagages et éloignez vous des trappes.
- Lorsque vous chargez la galerie, veillez surtout à la hauteur du véhicule en passant sous les ponts ou sous les arcades.



Garage arrière - Coffre arrière

- ❑ En cas de charge du garage ou du coffre arrière, respectez les charges prévues pour les essieux et le poids homologué: il est conseillé de ne pas dépasser la charge maxi de 100 kg.
- ❑ Répartissez uniformément la charge utile. La concentration de charges excessives risque d'endommager le revêtement du plancher.
- ❑ La charge dans le coffre arrière réduit la charge utile totale du véhicule.

Remorques



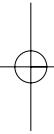
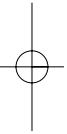
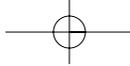
Veillez à ce que d'autres personnes ou des enfants ne soient aux alentours du véhicule et de la remorque pendant les opérations d'attelage et de décrochage de la remorque.

- ❑ Seulement des boules d'attelage du type homologué peuvent être montées sur votre véhicule. La vitesse maxi autorisée pendant le tractage de la remorque peut s'avérer réduite: se référer au code de la route du pays que l'on traverse.
- ❑ Si l'autocaravane est équipée d'une boule d'attelage, il est conseillé de retirer la boule du crochet en cas de non utilisation de la remorque.

- ❑ Contrôlez sur la documentation du véhicule et de la boule d'attelage les valeurs du poids axial autorisé à l'arrière et la charge du timon. Ces valeurs ne doivent jamais être dépassées.

Chaînes à neige

- ❑ Les normes sur l'utilisation des chaînes à neige varient en fonction du pays.
- ❑ Les chaînes ne doivent être montées que sur les roues motrices. Contrôlez et, au besoin, rétablissez la tension des chaînes au bout de quelques minutes de marche.
- ❑ Lorsqu'on utilise les chaînes à neige, la direction, les pneus et les suspensions subissent de fortes contraintes. Chaînes montées, ne roulez que sur des routes enneigées et à petite vitesse, pour éviter d'endommager l'autocaravane.
- ❑ Respectez scrupuleusement les instructions de montage fournies par le fabricant de chaînes à neige.



Page laissée intentionnellement blanche



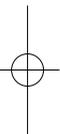


LORSQUE LE VEHICULE ROULE

31

CONDUIRE L'AUTOCARAVANE.....	33
- Les responsabilités du conducteur	33
SIEGES A PLAQUES PIVOTANTES	34
FREINS	34
CEINTURES DE SECURITE.....	34
- Comment bien utiliser les ceintures de sécurité	35
PLACES ASSISES	36
APPUI-TETE.....	36
RAVITAILLEMENTS EN CARBURANT.....	36
CAPOT MOTEUR.....	36

4



Page laissée intentionnellement blanche





CONDUIRE L'AUTOCARAVANE

Les responsabilités du conducteur

Si votre autocaravane est équipée de marchepied d'entrée escamotable, vérifiez qu'il est parfaitement rentré et bloqué, même après de courts arrêts.

De plus, le conducteur est tenu de toujours contrôler :

- que pendant le voyage les passagers soient assis aux places expressément prévues
- que soit respectée l'obligation de boucler les ceintures de sécurité
- que les portes et les fenêtres restent verrouillées lorsque le véhicule roule
- que soient respectées toutes les mesures de sécurité figurant dans les pages de ce manuel.
- Le conducteur doit adopter une conduite prudente afin d'éviter tout freinage brusque.
- Conduisez lentement sur les chaussées accidentées. Pour éviter d'endommager le soubassement de caisse ou les parties montées dans la partie basse du véhicule, n'oubliez pas que la saillie arrière, importante surtout dans les plus grands modèles, peut compliquer les manoeuvres, et que vous risquez d'entraver le véhicule. Veillez notamment aux déni-

vellements des côtes et aux rampes d'accès aux parkings et aux ferry-boats, aux ralentisseurs de circulation, etc., ou lorsqu'on passe sur des aspérités importantes du terrain et pendant les manoeuvres en marche arrière.

Lorsque le véhicule roule, les ceintures de sécurité du conducteur et des passagers doivent toujours rester bouclées.

N'oubliez pas que le châssis de l'autocaravane est celui d'un véhicule commercial: par conséquent, en conduisant adoptez un comportement approprié.

N'oubliez pas non plus qu'à cause de leur vaste surface latérale, les autocaravanes sont particulièrement sensibles aux rafales de vent. En cas de vent fort, modérez la vitesse et soyez vigilants lorsque vous sortez des tunnels, ou en roulant sur les viaducs et en dépassant les poids lourds et les cars.

Le dépassement maximum de la charge maximum techniquement autorisée sur l'essieu arrière est de 15% et celui de la masse maxi à pleine charge techniquement autorisée est de 10% ou de 100 kg au maximum en calculant la valeur plus basse, qui ne peut s'appliquer qu'à cet usage particulier à condition que la vitesse de fonctionnement soit inférieure ou égale à 100 km/h.

SIEGES A PLAQUES PIVOTANTES

❑ Avant de prendre la route, vérifiez toujours que les deux plaques pivotantes des sièges (le cas échéant) sont orientées dans le sens de la marche et qu'elles sont bloquées.

FREINS

❑ D'éventuelles pannes ou anomalies de fonctionnement doivent immédiatement être réparées par des opérateurs spécialisés et agréés par le fabricant du châssis.

❑ Avant de prendre la route, contrôlez systématiquement les freins et vérifiez:

- le bon fonctionnement des freins
- que le freinage est uniforme
- qu'en cas de freinage il n'y a pas d'embardeé du véhicule.



Lisez attentivement les instructions et les mises en garde sur l'utilisation des freins figurant sur la Notice d'Entretien du fabricant du châssis.

CEINTURES DE SECURITE

En fonction du modèle, les autocaravanes McLOUIS sont équipées de ceintures de sécurité automatiques avec trois points d'ancrage ou deux points (ceinture ventrale). Le bouclage des ceintures dépend des normes en vigueur dans les différents pays.

❑ Il ne faut jamais endommager, tordre ou nouer les ceintures de sécurité. Remplacez les ceintures endommagées.

❑ N'effectuez aucune modification sur les fixations, sur les boucles ou sur l'enrouleur des ceintures.

❑ Utilisez des ceintures seulement pour les adultes.

❑ Pour le transport des enfants, il faut vérifier que le siège enfant est compatible avec le siège de l'autocaravane. Au cours du montage, suivez attentivement les instructions fournies par le fabricant du siège enfant.

❑ Ne bouclez pas d'objets en même temps que la personne.

❑ Les ceintures de sécurité sont inefficaces pour des personnes d'une taille inférieure à 150 cm.

❑ Au besoin, utilisez les dispositifs de sécurité supplémentaires prévus par le code de la route.

Comment bien utiliser les ceintures de sécurité (fig. 1)



Avant d'utiliser les ceintures de sécurité de l'autocaravane, lisez attentivement les instructions et les mises en garde figurant au paragraphe "Ceintures de sécurité" de la Notice d'entretien du fabricant du châssis.

- ❑ En roulant, n'inclinez pas excessivement le dossier du siège, car l'efficacité des ceintures en est sensiblement réduite.

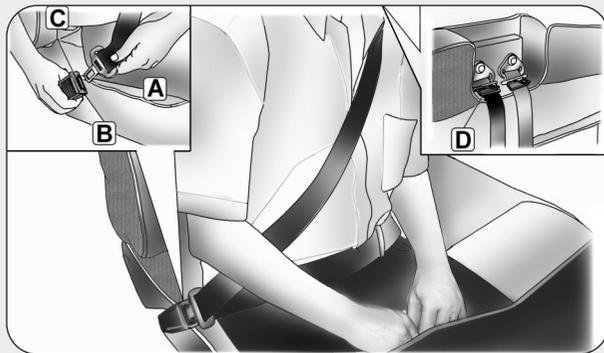


fig. 1

SEALUM003

- ❑ N'enroulez pas la ceinture, qui doit être posée bien à plat sur la poitrine ou sur le ventre.
- ❑ Prenez une position d'assise correcte avant de régler la ceinture.
- ❑ La ceinture est correctement positionnée lorsqu'elle adhère au corps: si un espace de 5÷6 cm demeure entre votre corps et la ceinture, elle n'est pas bien réglée.
- ❑ Pour fixer la ceinture de sécurité, insérer le crochet **A** dans la boucle **B**.
- ❑ Pour décrocher la ceinture de sécurité, appuyer sur le poussoir **C**.
- ❑ Lorsque les ceintures ne sont pas utilisées, positionnez les crochets comme indiqué sur la figure et bloquez-les avec les arrêts **D**.

PLACES ASSISES

- ❑ Lorsque le véhicule roule, les passagers doivent rester assis aux places prévues. Consultez la carte grise pour vérifier le nombre de places homologuées.
- ❑ Lorsqu'on est assis à une place dotée de ceinture de sécurité, il est obligatoire de la boucler.

APPUI-TETE

Avant de prendre la route, régler les appui-tête réglables (le cas échéant) et ne jamais enlever les appui-tête fixes.

RAVITAILLEMENTS EN CARBURANT

- ❑ Pendant le ravitaillement en carburant il y a danger d'explosion. Lors du ravitaillement, donc, il est primordial que tous les appareils à gaz de l'habitacle soient éteints!
- ❑ Le point d'inflammabilité du gazole diminue avec l'ajout d'essence ou de pétrole. Par conséquent, le danger d'explosion est plus important en cas de mélange de carburants.
- ❑ L'embout de remplissage carburant est situé à l'extérieur de l'autocaravane, en général à l'avant, à gauche.

CAPOT MOTEUR

- ❑ Lorsqu'il est ouvert, le capot moteur peut provoquer des lésions.
- ❑ Même si coupé depuis longtemps, le moteur peut toujours être chaud.
- ❑ Le contact avec les parties chaudes du moteur peut provoquer des brûlures.
- ❑ N'ouvrez pas le compartiment moteur lorsque le moteur tourne.
- ❑ Lorsqu'on roule, le capot doit rester parfaitement fermé et verrouillé. Après l'avoir fermé, vérifier que le capot est bloqué en essayant d'en soulever la partie avant.

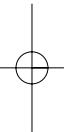
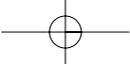


PENDANT L'ARRET

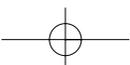
37

CALES D'ARRET	39
BEQUILLES DE SECURITE	39
PORTE D'ENTREE HABITACLE, VOLETS EXTERNES, COFFRES EXTERNES ET COMPARTIMENT GARAGE.....	40
- Porte d'entrée habitacle	40
- Volets externes	42
- Coffres externes	43
- Compartiment garage	44

5



Page laissée intentionnellement blanche



Lors des arrêts du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et enclenchez la première vitesse.

CALES D'ARRÊT

Il est conseillé d'équiper le véhicule de cales d'arrêt, à utiliser pour plus de sécurité en cas d'arrêt en pente ou en côte. Par ailleurs, les cales peuvent être utilisés dans les périodes d'immobilisation de l'autocaravane (si garée en plein air) pour maintenir les roues AV soulevées et libérer plus rapidement le toit de l'eau de pluie ou de la neige.

BÉQUILLES DE SÉCURITÉ

En fonction des modèles, les béquilles de sécurité peuvent faire partie de l'équipement de série ou peuvent être montées plus tard.



❑ **Les béquilles de sécurité intégrées ne doivent pas être utilisées en tant que vérin de levage. Leur seule tâche est de stabiliser l'autocaravane à l'arrêt.**

❑ **En utilisant les béquilles de sécurité, vérifiez que leur contrainte est uniforme, à savoir que toute la charge ne pèse pas sur une seule béquille.**

- ❑ Avant de prendre la route, tous les béquilles de sécurité (le cas échéant) doivent être parfaitement rentrées et bloquées.
- ❑ Sur du terrain friable ou instable, insérez une grande plaque en bois ou en plastique sous chaque pied pour qu'il ne s'enfonce pas.
- ❑ Pour garantir le bon fonctionnement des béquilles de sécurité, pensez à les nettoyer et à les lubrifier.

En fonction des modèles, les béquilles de sécurité peuvent être actionnées par une manivelle, manuellement ou hydrauliquement. Les modèles à ouverture manuelle **fig. 1** doivent d'abord passer de la position de fermeture **A** à celle d'ouverture **B** et ensuite être déployés jusqu'à la position **C**. Pour l'actionnement des béquilles hydrauliques, se conformer aux instructions et aux avertissements du fabricant.

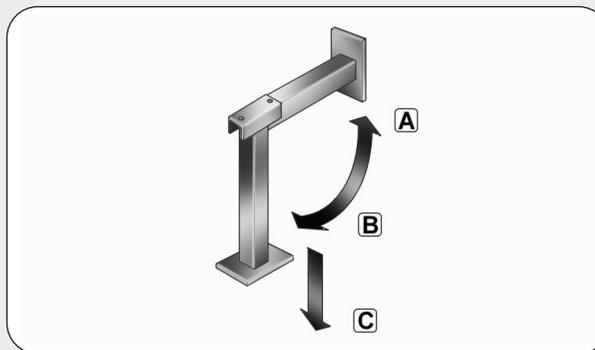


fig. 1

SEALUM004

PORTE D'ENTREE HABITACLE, VOLETS EXTERNES, COFFRES EXTERNES ET COMPARTIMENT GARAGE

- ❑ En quittant l'autocaravane, fermez les portes de la cabine, la porte d'entrée, les fenêtres et les volets des coffres externes.



Restez vigilant en cas de fortes chutes de neige. Dans un tel cas, veillez à éliminer la neige du toit de l'autocaravane.

PORTE D'ENTREE HABITACLE

- ❑ Roulez toujours avec les portes de la cabine et la porte d'entrée bien fermées.



N'ouvrez jamais, en aucun cas, les portes de la cabine ou la porte d'entrée lorsque le véhicule roule, car l'air pourrait les ouvrir en grand sans que vous puissiez les retenir.

- ❑ En actionnant le dispositif de sécurité des portes de la cabine et de la porte d'entrée, on évite toute ouverture intempestive même en cas d'accident.
- ❑ Le verrouillage des portes permet d'éviter toute intrusion depuis l'extérieur, par exemple lorsqu'on est arrêté à un feu rouge. Néanmoins, en cas d'urgence, le verrouillage rend plus difficile l'accès aux premiers secours.



Lorsqu'on ferme les portes et les volets, vérifier systématiquement le deuxième cran de fermeture des serrures et ne pas s'arrêter au premier cran.

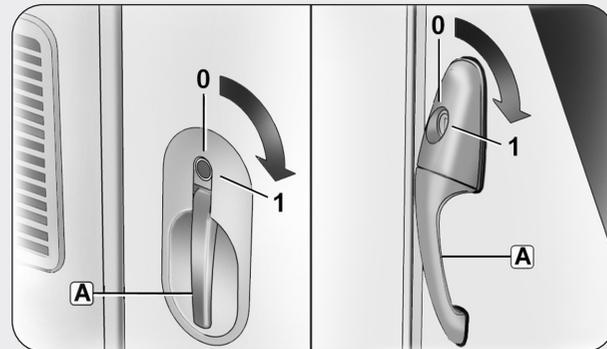


fig. 2

SEALUM005



PENDANT L'ARRET

41

Pour ouvrir la porte de l'extérieur (fig. 2)

- ❑ Mettez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre **1** jusqu'à débloquenter la serrure.
- ❑ Remettez la clé en position centrale **0** avant de l'extraire.
- ❑ Ouvrez la porte en tirant la poignée **A**.

Pour fermer la porte de l'extérieur (fig. 3)

- ❑ Mettez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre **2** jusqu'à bloquer la serrure.
- ❑ Remettez la clé en position centrale **0** avant de l'extraire.

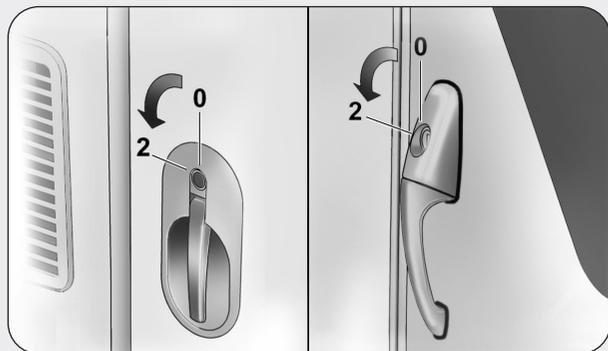


fig. 3

SEALUM006

Pour ouvrir la porte de l'intérieur (fig. 4)

- ❑ Soulevez le bouton **A** pour débloquer la serrure et tirer le levier **B**.



*Lorsqu'on tire le levier **B**, la porte s'ouvre même si le bouton **A** est enfoncé.*

Pour fermer la porte de l'intérieur

- ❑ Fermez la porte et baissez le bouton **A**.

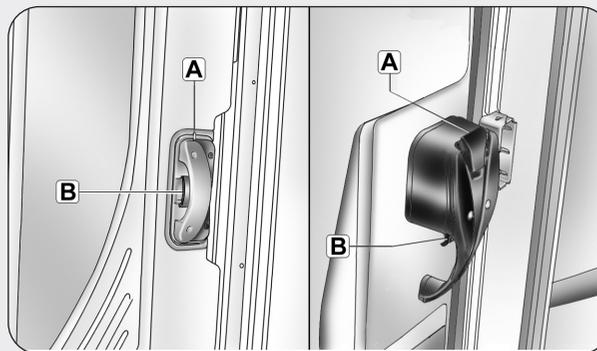


fig. 4

SEALUM007

Verrouillage de sécurité porte d'entrée (fig. 5)

! *Le verrouillage de sécurité de la porte peut rendre plus difficile de quitter rapidement le véhicule en cas d'urgence ou empêcher aux premiers secours d'ouvrir la porte de l'extérieur.*

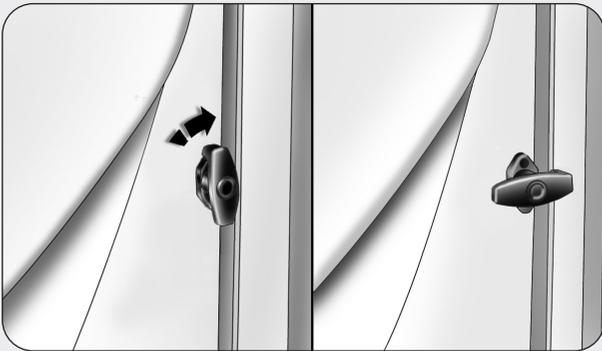


fig. 5

SEALUM008

VOLETS EXTERNES

- Avant de prendre la route, fermez tous les volets externes en bloquant leurs serrures.
- Tous les volets externes de l'autocaravane sont dotés de serrure à clé.
- Certains modèles sont équipés d'un indicateur sonore qui, au démarrage du moteur, signale au conducteur l'éventuelle fermeture incorrecte des volets du garage arrière.

! *Lorsqu'on ferme les portes et les volets, vérifiez systématiquement le deuxième cran de fermeture des serrures et ne pas s'arrêter au premier cran.*

! *Vérifiez d'avoir fermé à clé tous les volets avant de prendre la route. Une simple pression sur les volets n'assure pas leur verrouillage.*



Pour ouvrir (fig. 6)

- ❑ Mettez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre **1** d'1/4 de tour; les serrures seront ainsi déverrouillées.
- ❑ Remettez la clé en position verticale **0** avant de l'extraire.
- ❑ Tirez simultanément les poignées **A** pour ouvrir le volet.

Pour fermer

- ❑ Après avoir fermé le volet, pour verrouiller les serrures insérez la clé et tournez-la d'1/4 de tour dans le sens contraire aux aiguille d'une montre **2**.
- ❑ Remettez la clé en position verticale **0** avant de l'extraire.

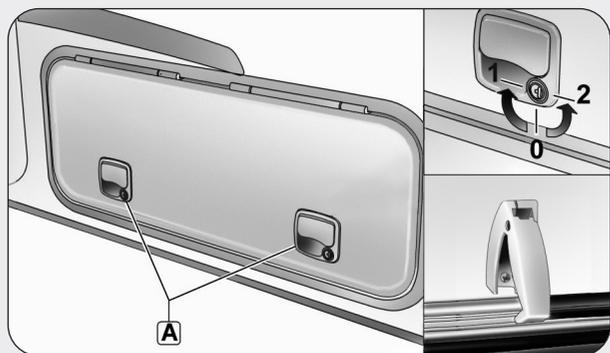


fig. 6

SEALUM010

COFFRES EXTERNES

Pour ouvrir (fig. 7)

- ❑ Dégager les deux arrêtoirs en tirant sur les poignées **A** et lever le volet

Pour fermer

- ❑ Baisser le volet et le bloquer avec les deux arrêtoirs en tirant sur les poignées **A**.

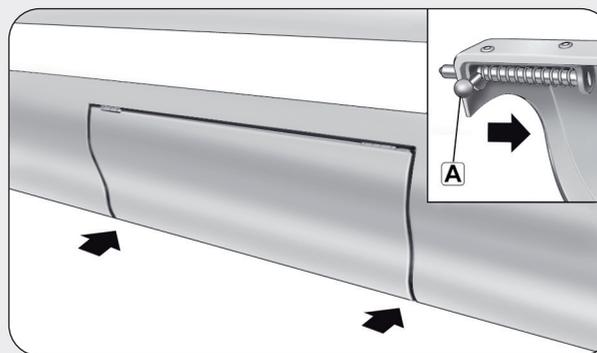


fig. 7

SEALUM064

COMPARTIMENT GARAGE

- ❑ Avant de prendre la route, fermez le compartiment garage et verrouillez ses serrures.

⚠ Avant de prendre la route, vérifiez que le compartiment garage est bien fermé à clé. Une simple pression sur le volet n'assure pas son verrouillage.

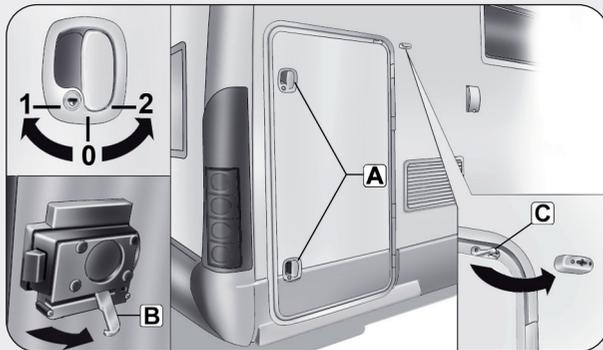


fig. 8

SEALUM065

Pour ouvrir (fig. 8)

- ❑ Mettez la clé dans les serrures et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre **1** d'1/4 de tour; les serrures seront ainsi déverrouillées.
- ❑ Remettez la clé en position verticale **0** avant de l'extraire.
- ❑ Tirez simultanément les poignées **A** pour ouvrir le volet.
- ❑ Dégager les crochets de sécurité **B** et ouvrir complètement le volet.
- ❑ Bloquer le volet en position d'ouverture en bloquant l'arrêt **C** dans son logement.

Pour fermer

- ❑ Dégager l'arrêt **C** et fermer le volet.
- ❑ Après avoir fermé le volet, pour verrouiller les serrures insérez la clé et tournez-la d'1/4 de tour dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre **2**.
- ❑ Remettez la clé en position verticale **0** avant de l'extraire.

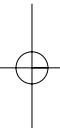
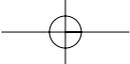


HABITER L'AUTOCARAVANE

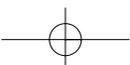
45

AERATION.....	47
FENETRES COULISSANTES	49
FENETRES A PANTOGRAPHES	50
FENETRES AVEC BRAS A ENCLENCHEMENT AUTOMATIQUE.....	51
FENETRES AVEC BRAS A BLOCAGE MANUEL	52
STORE OBSCURCISSANT ET MOUSTIQUAIRE	53
HUBLOT.....	55
FILET DE PROTECTION.....	57
LIT MOBILE (VEHICULES A "VOLUME VARIABLE").....	58
GARAGE	58
NORMES D'UTILISATION - INSTALLATION GAZ	59
NORMES D'UTILISATION - INSTALLATION ELECTRIQUE	62
CONSEILS ET CONTROLES.....	68
ENTRETIEN ET CHARGE DE LA BATTERIE AUXILIAIRE	71
CHARGE DES BATTERIES	72
MARCHEPIED ELECTRIQUE.....	74
INSTALLATION HYDRIQUE	75
RESERVOIR DES EAUX CLAIRES	76
RESERVOIR DE RECUPERATION DES EAUX GRISES	78
WC AVEC RESERVOIR	80
INSTALLATION DE CHAUFFAGE	82
CENTRALE DE DISTRIBUTION GAZ	83
PANNEAU DE COMMANDE CENTRALE ELECTRONIQUE.....	84

6



Page laissée intentionnellement blanche



AERATION

❑ L'oxygène à l'intérieur de l'autocaravane diminue sensiblement en fonction de la présence de passagers, de fourneaux allumés et de l'utilisation du circuit de chauffage, en laissant la place au dioxyde de carbone (CO₂) et, dans certaines conditions à l'oxyde de carbone (CO) gaz fortement toxique et mortel. L'habitacle doit par conséquent être aéré en permanence.



La diminution de l'oxygène et l'augmentation du pourcentage de CO₂ et de CO constitue un grave danger d'asphyxie! L'habitacle doit par conséquent être aéré en permanence.



Ne laissez jamais seuls les enfants à l'intérieur de l'autocaravane.

❑ Les ouvertures (bordures des hublots, prises d'air, embouts de charge, volets, etc.) laissent passer de l'air froid.

❑ Dans des conditions atmosphériques avec humidité très élevée, de l'eau de condensation peut se former sur les objets métalliques malgré un bon niveau d'aération interne.

❑ Par températures extérieures particulièrement sévères, de l'eau de condensation peut se former à l'intérieur du double vitrage: il s'agit d'un phénomène tout à fait normal. L'eau de condensation sera éliminée avec la hausse de la température extérieure et n'entraînera aucun dégât.



Veillez à ce que l'habitacle soit aéré en permanence dans toutes les saisons et dans toutes les conditions atmosphériques, notamment en cas de température extérieure très sévère, afin d'éviter la formation de l'eau de condensation. Vous obtiendrez un bon confort climatique en dosant correctement le recyclage de l'air par rapport à la puissance du système de chauffage. En été, notamment lorsque la température extérieure est très élevée, l'air chaud tend à stagner à l'intérieur de l'autocaravane: aérez souvent l'habitacle en ouvrant régulièrement les portes, les fenêtres et les hublots.

- ❑ Pour votre bien-être et conformément aux dispositions en vigueur en matière de sécurité, votre autocaravane est équipée d'ouvertures fixes, ne pouvant pas être fermées, pour garantir la prise d'air nécessaire à éviter la formation d'eau de condensation et l'indispensable ventilation de l'intérieur de l'habitacle.
- ❑ Les ouvertures fixes, (ne pouvant pas être fermées) se trouvent dans certains hublots du toit de l'autocaravane et dans la butée du marchepied à l'entrée.



Il ne faut jamais couvrir ou boucher les ouvertures fixes pour l'aération.



Lorsque le véhicule roule, les passagers, notamment ceux assis dans la dînette arrière, peuvent sentir des courant d'air. Ce phénomène, dépendant de la présence des ouvertures d'aération (ne pouvant pas être fermées) prévues par les normes, ne relève pas de défauts de fabrication ou de montage.



Lorsque le véhicule roule, les hublots doivent rester fermés et les store obscurcissants ainsi que les moustiquaires à enrouler (le cas échéant) doivent être ouverts/décrochées. Les store obscurcissants et les moustiquaires doivent aussi rester ouverts/décrochées pendant les périodes d'immobilisation du véhicule.

FENETRES COULISSANTES



Pour le nettoyage des fenêtr, n'utilisez jamais des produits à base d'alcool, qui endommageraient définitivement la surface de la vitre acrylique.

Pour ouvrir (fig. 1)

- Appuyer sur les boutons **A** du mécanisme de blocage.
- Prenez la poignée en appuyant sur le levier **B** et faites coulisser la moitié mobile de la vitre jusqu'à la position souhaitée.
- Relâchez le levier pour bloquer la vitre.

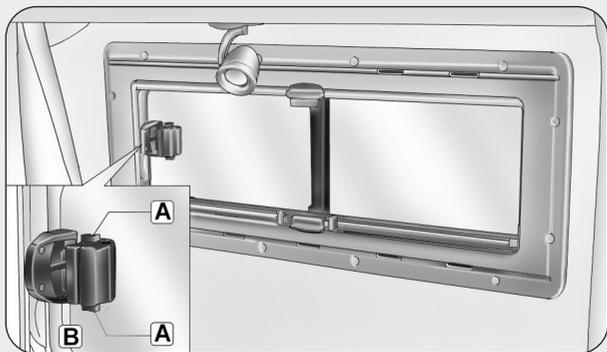


fig. 1

SEALUM013

Pour fermer

- Prenez la poignée en appuyant sur le levier **B** et faites coulisser la vitre en position de fermeture.
 - Actionnez le mécanisme de blocage en appuyant sur les boutons **A**.
-  Assurez-vous toujours que les fenêtres coulissantes sont bloquées avant de quitter l'autocaravane.

FENETRES A PANTOGRAPHE



Pour le nettoyage des fenêtre, n'utilisez jamais des produits à base d'alcool, qui endommageraient définitivement la surface de la vitre acrylique.



Avant de prendre la route, bloquez toutes les fenêtres avec leurs dispositifs de blocage et veillez à ce que les passagers, notamment les enfants, ne les rouvrent pas. N'ouvrez jamais les fenêtre et les hublots pendant que le véhicule roule, car le flux d'air risque de les endommager.

- ❑ A l'arrêt, fermez toutes les fenêtres et les hublots, d'abord pour des raisons de sécurité, mais aussi pour éviter l'excessive pénétration de l'humidité dans certaines conditions atmosphériques.
- ❑ Les fenêtres et les hublots sont dotés d'un moustiquaire et d'un store obscurcissant avec un mécanisme automatique d'enroulement qui se déclenche lorsqu'on décroche le moustiquaire et le store.



Accompagnez toujours le moustiquaire et le store jusqu'à leur réenroulement complet afin d'éviter une action trop brusque qui pourrait endommager le mécanisme.

- ❑ Les fenêtres à pantographe peuvent être ouvertes partiellement **fig. 2**. En fonction des modèles, elles sont maintenues en position par des bras télescopiques latéraux dotés d'un mécanisme à enclenchement automatique ou par des bras télescopiques avec bouton de blocage manuel. Les deux modèles sont dotés de leviers de blocage de la fermeture.



fig. 2

SEALUM014

FENETRES AVEC BRAS A ENCLENCHEMENT AUTOMATIQUE

 **Pour le nettoyage des fenêtres, n'utilisez jamais des produits à base d'alcool, qui endommageraient définitivement la surface de la vitre acrylique.**

Pour ouvrir (fig. 3)

- Décrocher tous les leviers de blocage **A** et les mettre en position verticale.
- Certains leviers sont dotés d'un bouton de sécurité **B** sur lequel il faudra appuyer avant de tourner le levier.

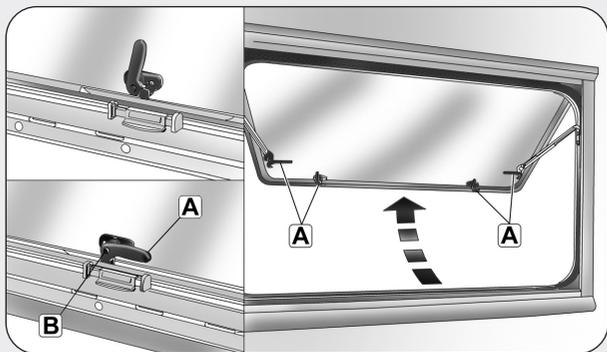


fig. 3

SEALUM015

- Ouvrez la fenêtre en poussant en son centre jusqu'à la position souhaitée: elle gardera la position grâce aux bras à enclenchement automatique.

 **Pour ne pas endommager les bras à enclenchement automatique, accompagnez toujours la fenêtre en l'ouvrant, pour éviter une action trop brusque.**

Pour fermer

- Pour débloquer les bras à enclenchement automatique, ouvrez complètement la fenêtre en poussant en son centre.
- Accompagnez la fenêtre en position de fermeture.

 **Accompagnez toujours la fenêtre que l'on ferme, et évitez de la laisser tomber.**

- Accrocher tous les leviers de blocage **A** et les mettre en position de fermeture.
- Si les leviers sont dotés du bouton de sécurité **B** assurez-vous que le bouton est sorti.

-  Les leviers de blocage permettent de positionner la fenêtre de manière à obtenir une aération permanente; cette position peut être maintenue pendant que le véhicule roule. Fermez complètement le déflecteur de vent si vous roulez sous la pluie, pour qu'elle ne pénètre pas à l'intérieur de l'autocaravane.

FENETRES AVEC BRAS A BLOCAGE MANUEL

 **Pour le nettoyage des fenêtres, n'utilisez jamais des produits à base d'alcool, qui endommageraient définitivement la surface de la vitre acrylique.**

Pour ouvrir (fig. 4)

- Décrocher tous les leviers de blocage **A** et les mettre en position verticale.
- Certains leviers sont dotés d'un bouton de sécurité **B** sur lequel il faudra appuyer avant de tourner le levier.



fig. 4

SEALUM016

- Ouvrez la fenêtre en poussant en son centre jusqu'à la position souhaitée.
- Bloquez la fenêtre en vissant les arrêteurs **C** des bras télescopiques.

 **Pour ne pas endommager les bras télescopiques, accompagnez toujours la fenêtre en l'ouvrant, pour éviter une action trop brusque.**

Pour fermer

- Dévisser les arrêteurs des bras télescopiques.
- Accompagnez la fenêtre en position de fermeture.

 **Accompagnez toujours la fenêtre que l'on ferme, et évitez de la laisser tomber.**

- Accrocher tous les leviers de blocage et les mettre en position de fermeture.
- Si les leviers sont dotés du bouton de sécurité, assurez-vous que le bouton est sorti.



 Le siège d'accrochage des leviers de blocage se trouve dans une position intermédiaire permettant de positionner la fenêtre de manière à obtenir une aération permanente; cette position peut être maintenue pendant que le véhicule roule. Fermez complètement le déflecteur de vent si vous roulez sous la pluie, pour qu'elle ne pénètre pas à l'intérieur de l'autocaravane.

STORE OBSCURCISSANT ET MOUSTIQUAIRE

Les fenêtres sont dotées d'un store obscurcissant et d'un moustiquaire. On peut utiliser le store seul ou avec le moustiquaire. Le moustiquaire ne peut être utilisé qu'accroché au store.



Accompagnez systématiquement le store et le moustiquaire jusqu'à ce qu'ils soient complètement réenroulés.

Store obscurcissant (fig. 5-6)

- ❑ Pour ouvrir ou fermer le store obscurcissant, appuyer stablement sur les boutons **B** et soulever ou baisser le store en utilisant la poignée ou les poignées **A**.
- ❑ Une fois le store dans la position souhaitée, relâcher les boutons et vérifier que le store est bloqué dans l'une des positions pré-établies.

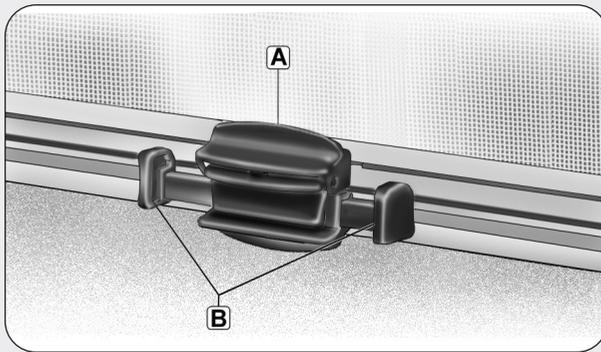


fig. 5

SEALUM030

Moustiquaire (fig. 5-6)

- ❑ Pour fermer le moustiquaire, utiliser la ou les poignées **A** et le baisser jusqu'à placer les crochets dans les arrêteurs sur le store.
- ❑ Lorsque le moustiquaire est accroché au store, ce dernier peut être soulevé partiellement ou complètement.
- ❑ Pour décrocher le moustiquaire pousser vers le centre les leviers **B** des arrêteurs et accompagner, en le prenant par le bord, le retour du moustiquaire vers le haut, jusqu'à la position "tout ouvert".

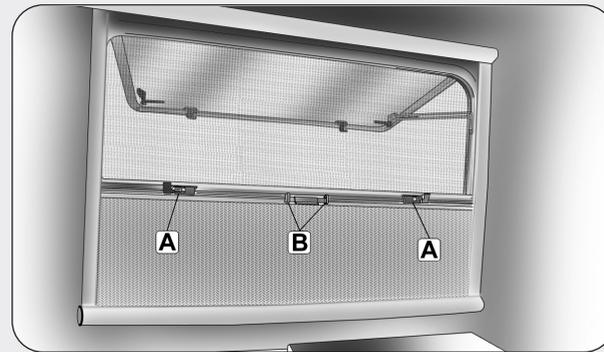


fig. 6

SEALUM017



HUBLLOT



Ne marchez pas sur les hublots quand vous êtes sur le toit.

- Avant de prendre la route, vérifiez que les hublots sont fermés et verrouillés.
- N'ouvrez pas les hublots lorsque le véhicule roule.



Lorsque le véhicule roule, les hublots doivent rester fermés et les store obscurcissants ainsi que les moustiquaires à enrouler (le cas échéant) doivent être ouverts/décrochées. Les store obscurcissants et les moustiquaires doivent aussi rester ouverts/décrochées pendant les périodes d'immobilisation du véhicule.



Pour le nettoyage des hublots, n'utilisez jamais des produits à base d'alcool, qui endommageraient définitivement la surface de la vitre acrylique.

Hublot avec volant d'ouverture (fig. 7)

En tournant le volant d'ouverture **A** dans les deux sens de rotation, le hublot se soulève (ouverture) ou se baisse (fermeture). On peut régler l'ouverture des hublots dans la position intermédiaire choisie.

Certains modèles sont équipés de deux versions de ce type de hublot, l'une pour la seule aération, l'autre, montée près de la zone cuisson, avec un système d'aération et d'aspiration. Les deux types de hublots sont dotés de moustiquaire.

Pour actionner le ventilateur électrique et régler sa vitesse, tourner le bouton **B**. Pour sélectionner la fonction de ventilation avec amenée d'air (IN) ou aspiration (OUT) utiliser le commutateur **C**.

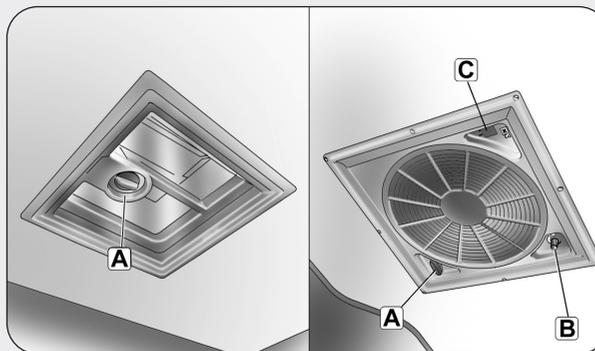


fig. 7

SEALUM018

Hublot panoramique (fig. 8)

Le hublot panoramique est doté de store obscurcissant et de moustiquaire.

Pour ouvrir le hublot, décrocher le store avec le moustiquaire et les réenrouler. Appuyer sur le bouton **A** pour dégager la poignée **B**, puis placer le hublot dans la position d'ouverture souhaitée.

Pour fermer le hublot, utiliser la poignée **B** pour le baisser complètement, puis bloquer la poignée avec le bouton **A**.

Par ailleurs, le hublot peut être placé dans deux positions fixes d'ouverture partielle.

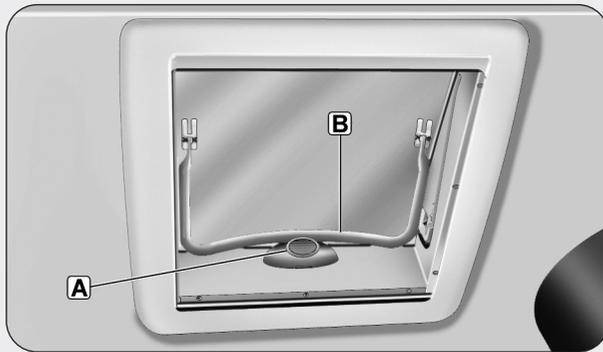


fig. 8

SEALUM122

Hublot panoramique (fig. 9)

Le hublot panoramique est doté de store et de moustiquaire en rouleau.

Pour ouvrir le hublot, décrocher le store avec le moustiquaire et les réenrouler. Tourner les arrêteurs **A** pour les décrocher, puis utiliser la poignée **B** pour placer le hublot dans la position d'ouverture choisie.

Pour fermer le hublot, utiliser la poignée et le baisser. Verrouiller le hublot en accrochant les arrêteurs.

Pour bloquer le hublot dans une position de petite ouverture afin d'aérer l'habitacle, déplacer la poignée **B** au niveau des supports **D** et tourner les arrêteurs **C**.

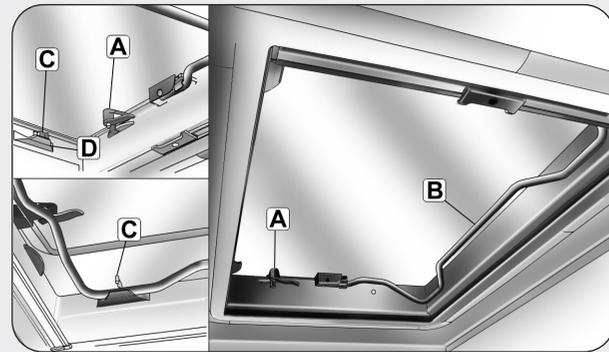


fig. 9

SEALUM020



FILET DE PROTECTION

Le filet de protection est monté sur tous les lits de l'autocaravane positionnés à plus d'un mètre du sol.

Comme tous les dispositifs de sécurité, le filet de protection doit être utilisé et monté selon les normes en vigueur.

Utilisez les lits d'en haut seulement pour dormir, en vous servant des protections anti-chute appropriées; ne posez sur les lits d'en haut aucun objet, car il pourrait tomber lorsque le véhicule roule.



Soyez extrêmement vigilant aux chutes éventuelles si les lits d'en haut sont utilisés par des enfants, notamment d'âge inférieur à 6 ans. Les lits d'en haut ne doivent être utilisés qu'avec la surveillance d'un adulte.

LIT MOBILE (VEHICULES A "VOLUME VARIABLE")

Le lit mobile équipe certains véhicules dits "à volume variable".

Le lit est mobile afin de pouvoir l'utiliser seulement lorsqu'on en a besoin.

Lorsque le lit n'est pas utilisé, il peut être placé à la verticale **fig. 10** et fixé au moyen des crochets **A**. Cette position permet d'augmenter le volume de charge du garage.

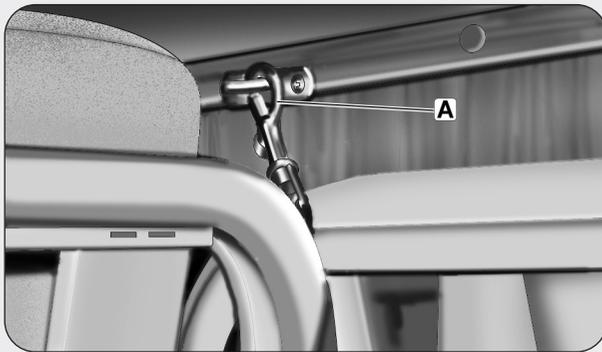


fig. 10

SEALUM111

GARAGE



Le garage, qui a un important volume de charge, ne doit être utilisé que dans le respect scrupuleux des données d'homologation du véhicule relatives à la charge totale maxi autorisée et à la charge maxi autorisée pour le garage.



Garage arrière

Certains modèles sont équipés d'un compartiment garage avec ouverture sur les deux flancs du véhicule.

L'importante capacité de charge permet le transport de vélos ou d'une petite mobylette.

Les opérations de charge et décharge sont rendues plus aisées grâce à une rampe (de série ou en option) à accrocher au plan de chargement interne.

NORMES D'UTILISATION - INSTALLATION GAZ

- ❑ La loi prévoit que le circuit du gaz doit être complètement fermé lorsque le véhicule roule. Avant de prendre la route, il faut fermer la vanne sur la bouteille et tous les robinets rouges de la centrale de distribution du gaz dans l'habitacle.
- ❑ Faites contrôler périodiquement l'étanchéité des tuyaux et des raccords. Pour cette opération il faut s'adresser à un concessionnaire agréé MCLOUIS ou à un atelier agréé "SEA Service".
- ❑ Vérifiez périodiquement le bon état du flexible pour le raccordement de la bouteille de gaz amovible : le tuyau ne doit présenter aucune fissure ou porosité. Dans tous les cas, remplacez toujours le flexible à la date de péremption qui figure sur le tuyau par un type de tuyau autorisé et homologué. Pour cette opération il faut s'adresser à un concessionnaire agréé MCLOUIS ou à un atelier agréé "SEA Service".

! ***McLOUIS décline toute responsabilité en cas d'utilisation erronée, d'altération ou de modifications de l'installation de gaz d'origine, ou en cas d'omission des contrôles prévus.***

- ❑ L'installation au gaz des véhicules est alimentée par une ou deux bouteilles amovibles, branchées à un régulateur de pression.
- ❑ Le circuit distribue le gaz aux appareils suivants: fourneaux et four éventuel, système de chauffage, chauffe-eau à boiler et frigo.

Bouteilles de gaz

Les bouteilles amovibles sont logées dans un compartiment spécial aéré, dont l'accès se fait uniquement de l'extérieur du véhicule et qui est totalement isolé de l'habitacle. Vérifiez toujours soigneusement que les grilles d'aération du compartiment à bouteilles sont bien dégagées.

! ***Il n'est pas permis de ranger aucun autre objet dans le compartiment à bouteilles.***

- ❑ Bloquez les bouteilles dans leur compartiment avec les sangles prévues à cet effet, verticalement, et de manière à ne pas pouvoir tourner.
- ❑ Avant d'enlever de la bouteille le dispositif de régulation de la pression ou le flexible, fermer la vanne principale.
- ❑ Vissez manuellement la bague du régulateur de pression aux bouteilles et n'utilisez la clé que pour le serrage final.

! La bague du régulateur de pression étant filetée à gauche, tournez-la dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre pour la visser.



fig. 11

SEALUM028

- ❑ Le gaz de la bouteille amovible, dotée d'une vanne de fermeture, arrive aux différents appareils en passant à travers un manodétendeur et une centrale de distribution ayant plusieurs robinets **fig. 11**, un pour chaque appareil; la centrale est située à l'intérieur du meuble de cuisine ou d'un placard.
- ❑ Chaque appareil est doté d'une soupape de sécurité par thermocouple qui, en cas d'extinction accidentelle de la flamme, coupe la sortie du gaz.
- ❑ Lorsque le véhicule est à l'arrêt, il est conseillé d'éteindre soigneusement tous les appareils à gaz. En outre, fermez toujours la vanne sur les bouteilles et les robinets de la centrale à l'intérieur de l'habitacle.

Comment remplacer la bouteille du gaz

- ❑ Fermez la vanne principale sur la bouteille en tournant la bague dans le sens des aiguilles d'une montre. Le sens de rotation de la bague de fermeture de la vanne est gravé à même la bague.
- ❑ Avec la clé prévue à cet effet, dévissez dans le sens des aiguilles d'une montre la bague du régulateur de gaz (filetage à gauche) et le débrancher de la vanne de la bouteille.
- ❑ Décrochez la sangle de fixation et sortez la bouteille du compartiment.
- ❑ Positionnez la bouteille pleine dans le compartiment et bloquez-la avec les sangles de fixation.
- ❑ Remplacez le joint du régulateur de pression par une pièce neuve. Sur plusieurs bouteilles, le joint neuf est inséré dans le cache de fermeture de l'embout de la bouteille.
- ❑ Vissez le régulateur de pression sur la vanne principale de la bouteille et visser dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre la bague du régulateur de gaz (filetée à gauche).



Le joint d'étanchéité du régulateur de pression de la bouteille doit être remplacé par un neuf à chaque fois que l'on desserre ou que l'on dévisse complètement la bague du régulateur en question.

NORMES D'UTILISATION - INSTALLATION ELECTRIQUE

- ❑ Toute intervention de réparation de l'installation électrique doit exclusivement être effectuée par des opérateurs spécialisés et en tout cas auprès d'un concessionnaire agréé MCLouis ou un atelier agréé "SEA Service".
- ❑ Avant de procéder à n'importe quelle intervention sur l'installation électrique, éteignez tous les appareils et l'éclairage, coupez le débranchement éventuel au réseau extérieur à 220V et débranchez la batterie en utilisant l'interrupteur prévu.



Pour éviter tout danger de court-circuit lors du débranchement de la batterie, débranchez d'abord le pôle négatif et ensuite le pôle positif. Inversez ces opérations lors du rebranchement de la batterie : d'abord le pôle positif et ensuite le pôle négatif.

- ❑ Lorsqu'il faut remplacer un fusible grillé, éteignez l'appareil concerné et utilisez un fusible neuf du type d'origine, en vous assurant que sa puissance est la même que celle du fusible grillé (même couleur).



Ne remplacez les fusibles grillés qu'après avoir identifié et éliminé la raison de la panne.



Il ne faut jamais remplacer, même en situations d'urgence, un fusible grillé par des fils métalliques ou autre matériel de récupération, ni utiliser des fusibles de puissance supérieure à celle préconisée: danger d'incendie!



L'installation électrique des autocaravanes peut être alimentée directement à 12V via une batterie auxiliaire, ou alors par branchement au réseau externe à 220V.

Interrupteur coupe-batterie (fig. 12)

Le circuit électrique de la batterie auxiliaire est doté d'un interrupteur permettant de couper le branchement en insérant et en tournant la clé prévue **A**.

L'interrupteur, logé à côté du siège passager, prévoit trois positions:

- 0** - Position introduction clé
- 1** - Position OFF (batterie débranchée)
- 2** - Posizione ON (batterie branchée)

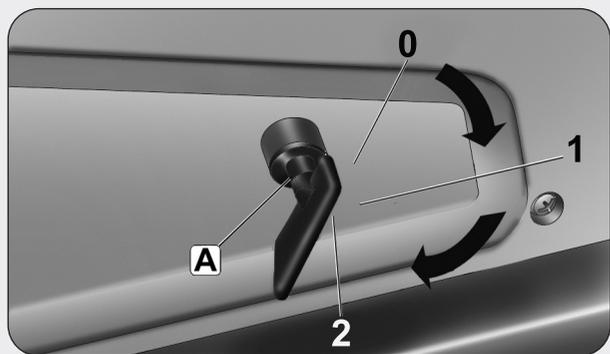


fig. 12

SEALUM054

Logement batterie auxiliaire (fig. 13)

Pour des raisons de sécurité, la batterie auxiliaire est logée dans la cabine de conduite, sous le siège passager.



Pour accéder à la batterie en cas d'interventions d'entretien ou de remplacement, s'adresser à un concessionnaire agréé MCLouis ou à un atelier agréé "SEA Service".

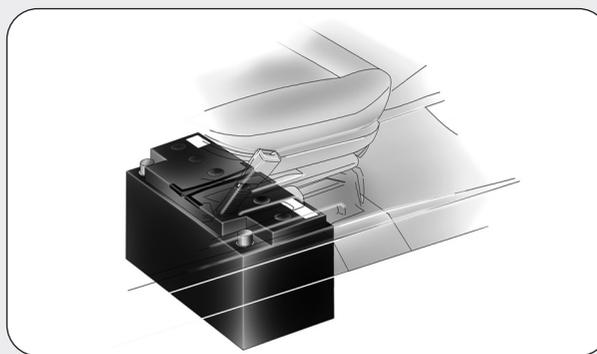


fig. 13

SEALUM055

Alimentation à 220V (fig. 14)

Pour le branchement au réseau d'alimentation à 220V, utilisez un câble externe de section approprié et de type homologué qu'il faudra brancher à l'autocaravane via la prise logée sur le flanc.

Certains véhicules sont équipés d'une prise incorporant le câble d'alimentation avec enrouleur à ressort. Pour extraire le câble il suffit de le tirer, alors que pour le réenrouler il faut le tirer délicatement pour débloquer l'arrêtoir, puis l'accompagner pendant le réenroulement.

Pour accéder à la prise, soulever le cache **A**.

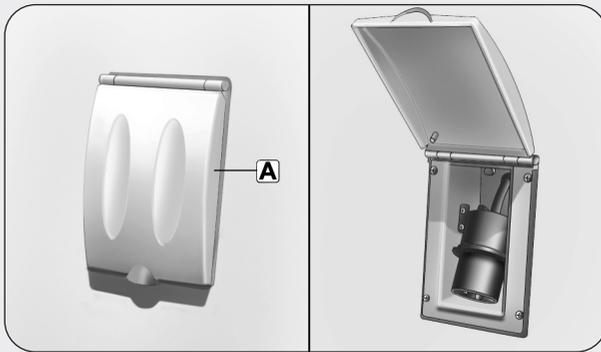


fig. 14

SEALUM066

L'alimentation à 220V de l'autocaravane est protégée par un disjoncteur magnétothermique à deux pôles **A** situé dans le placard ou dans le coffre **fig. 15**. La prise d'alimentation est dotée du troisième pôle "mise à la terre" comme prévu par les normes en vigueur.

Avant de brancher le câble au réseau d'alimentation à 220V, baisser les leviers **B** du disjoncteur magnétothermique.

Après avoir branché le câble au réseau d'alimentation, actionner le disjoncteur magnétothermique. Si le disjoncteur ne se déclenche pas, n'insistez pas, mais vérifiez plutôt le branchement.

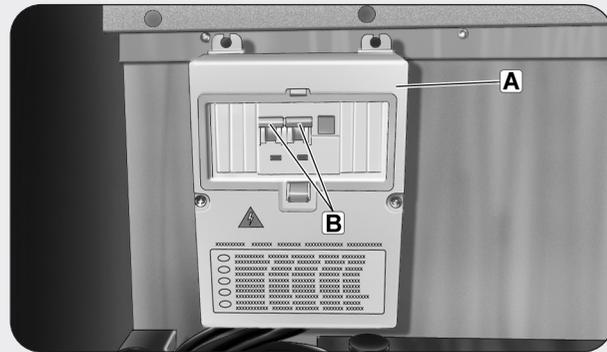


fig. 15

SEALUM110

Le branchement au réseau à 220V permet d'alimenter:

- les prises de courant 220V
- le frigo à 220V
- la recharge automatique de la batterie auxiliaire et de la batterie moteur via le chargeur de batteries monté dans l'autocaravane (centrale électrique). Le courant de charge est adapté au niveau de charge de la batterie. Toute surcharge est par conséquent impossible.

Toutes les fonctions électriques à l'intérieur de la caisse sont contrôlées par "l'unité de commande" électronique. Les consommateurs électriques sont alimentés par la batterie auxiliaire.



Pour votre sécurité, ne procédez jamais à des interventions sur les composants électriques sans avoir préalablement coupé le courant.

Alimentation à 12V

L'alimentation à 12V est fournie par la batterie auxiliaire, située dans la cabine, sous le siège passager.

La batterie auxiliaire alimente l'éclairage et toutes les installations et accessoires de l'habitacle.

La batterie du véhicule n'alimente en revanche que les composants électriques du châssis d'origine. Lorsque le véhicule roule, les deux batteries sont rechargées par l'alternateur qui alimente également le frigo à 12V.

Lorsqu'on coupe le moteur, les deux batteries sont automatiquement débranchées l'une de l'autre par un relais; le frigo à 12V est débranché. De cette manière, la batterie du véhicule ne pourra être déchargée par les consommateurs de l'habitacle, en assurant toujours la possibilité de démarrage du moteur. Par ailleurs, le niveau de charge des batteries est affiché sur le panneau de contrôle.



Lorsque le moteur est coupé et vous n'êtes pas branché au réseau externe à 220V, évitez d'alimenter pendant une longue période les consommateurs électriques avec la batterie à 12V, car la réserve d'énergie de la batterie auxiliaire en permet l'usage seulement pour un laps de temps limité.

Pour éviter la décharge rapide de la batterie auxiliaire, le frigo est alimenté à 12V seulement lorsque le moteur est en service.

Branchement au réseau à 220V

L'autocaravane peut être branchée à un réseau externe d'alimentation de courant à 220V.

Le point de branchement ne doit pas se trouver à plus de 20 mètres de l'autocaravane.

L'alimentation externe à 220V doit être protégée via un disjoncteur de sécurité de 30 mA.

Câble de connexion externe au réseau à 220V

Selon la norme CEI-64/8 partie 7, section 708, le câble de connexion externe au réseau à 220V doit posséder les caractéristiques suivantes:

- la fiche et la prise doivent avoir une mise à la terre conformément à la norme CEI 23-12;
- le câble, qui doit être flexible, de type H07 RN-F ou équivalent, avec conducteur de protection, doit présenter les caractéristiques suivantes:
 - longueur maxi 25 m
 - section mini 2,5 mm²
 - couleur d'identification du conducteur de protection "jaune/verte"
 - couleur d'identification du conducteur neutre "bleue"
 - couleur d'identification du conducteur de phase "marron"



Les éléments principaux de l'installation électrique

En fonction des modèles, l'installation électrique se compose des composants suivants:

Composant électrique	Fonction
Panneau de commande	Commande consommateurs, test batteries et test réservoirs
Tableau de distribution	Relais général, relais parallèle batterie (12V - 70A), relais frigo, relais pompe, dispositif de recharge batterie moteur, fusibles de protection
Chargeur de batterie	Chargeur de batterie
Sonde à tiges ou de contact	Elle mesure le contenu du réservoir des eaux claires
Batterie moteur	Elle alimente tous les consommateurs du châssis d'origine
Batterie auxiliaire	Elle alimente tous les consommateurs des services
Alternateur moteur	Il recharge en parallèle les batteries moteur et auxiliaire
Interrupteur général 220V	Il alimente et protège les consommateurs à 220V
Fusibles	Protection des batteries et des consommateurs



Batteries



Utilisez exclusivement une batterie de type étanche (sans entretien) en tant que batterie auxiliaire.



Le contrôle de niveau du liquide ne doit pas être effectué dans les batteries "sans entretien". N'essayez pas d'ouvrir le couvercle des batteries "scellées".

- ❑ Si votre autocaravane doit rester immobilisée pendant une longue période, débranchez la batterie auxiliaire au moyen de l'interrupteur coupe-batterie.



Si vous devez déposer et remplacer la batterie auxiliaire, adressez-vous à un concessionnaire agréé MCLouis ou à un atelier agréé "SEA Service".

- ❑ Lisez attentivement les instructions d'entretien et les mises en garde du fabricant de la batterie.
- ❑ Dans le cas d'une batterie complètement déchargée, il faut la recharger pendant au moins 10 heures. Même si votre autocaravane doit rester immobilisée pendant une longue période, il faut néanmoins procéder tous les 4 mois à la recharge complète de la batterie.



Une batterie qui reste déchargée pour plus de 6 mois sera irrémédiablement endommagée, et ne pourra plus être rechargée.

- ❑ Si la température ambiante est élevée (plus de 30°C), la décharge de la batterie auxiliaire, ainsi que celle du véhicule, est plus rapide. Par une température de 20°C, la batterie perd environ 2% par mois, alors qu'à 40°C la perte de charge atteint 15÷20%.
- ❑ Si la température ambiante est très basse, la batterie auxiliaire, ainsi que celle du véhicule, subit une perte de capacité et risque d'exiger des opérations de charge plus fréquentes.

 Avant de prendre la route, il est conseillé de vérifier la charge de la batterie véhicule et de la batterie auxiliaire. Lors des arrêts prolongés, branchez-vous au réseau 220V, si possible, pour rétablir le niveau de charge de la batterie auxiliaire.

- La mesure correcte du niveau de charge d'une batterie n'est possible que 4 heures après avoir terminé l'opération de recharge.
- Avant le contrôle, débranchez le câble d'alimentation externe à 220V et coupez tout l'éclairage et les appareils électriques.
- Appuyez sur le bouton "test" sur le panneau de commandes de la centrale: la tension ne doit pas être inférieure à 12,5V; cette valeur sera affichée directement sur l'écran ou représentée par la deuxième DEL à compter du haut.
- Si l'une ou les deux batteries sont déchargées, il est conseillé de les recharger complètement avant de prendre la route.
- Si la batterie est déchargée, on atteint la valeur de 12,5V en la rechargeant pendant environ 12 heures.



Ne démarrez pas le moteur lorsque la batterie auxiliaire est débranchée, pour éviter le danger d'un court-circuit.

Fusibles

- Lorsqu'il faut remplacer un fusible grillé, éteignez l'appareil concerné et utilisez un fusible neuf du type d'origine, en vous assurant que sa puissance est la même que celle du fusible grillé (même couleur).



Pour le remplacement des fusibles, voir page 95.



Ne remplacez les fusibles grillés qu'après avoir identifié et éliminé la raison de la panne.



Il ne faut jamais remplacer, même en situations d'urgence, un fusible grillé par des fils métalliques ou autre matériel de récupération, ni utiliser des fusibles de puissance supérieure à celle préconisée: danger d'incendie!



ENTRETIEN ET CHARGE DE LA BATTERIE AUXILIAIRE

Un entretien approprié assure une plus longue durée de vie à la batterie, qui sera en mesure de toujours fournir l'énergie nécessaire.



La batterie auxiliaire est logée dans la cabine de conduite, sous le siège passager (voir page 63). Pour accéder à la batterie en cas d'interventions d'entretien ou de remplacement, s'adresser à un concessionnaire agréé MCLOUIS ou à un atelier agréé "SEA Service".

Entretien périodique (à effectuer 1 fois par mois)

- Vérifiez le serrage des plots de connexion de la batterie.
- Vérifiez l'état de charge de la batterie à l'aide du bouton "test" situé sur le panneau de commandes de la centrale.
- Lorsqu'il est nécessaire de rétablir le niveau de charge de la batterie, branchez le câble au réseau à 220V: le chargeur de batterie est automatiquement activé. Le câble d'alimentation peut rester indéfiniment branché au réseau à 220V.

Entretien extraordinaire (à effectuer 2 fois par an)

- Nettoyez et graissez les plots de la batterie avec un produit spécifique ou avec de la vaseline pour les protéger de l'oxydation et de la corrosion.
- Vérifiez le serrage des plots de connexion.



Pour éviter tout danger de court-circuit lors du débranchement de la batterie, débranchez d'abord le pôle négatif et ensuite le pôle positif. Inversez ces opérations lors du rebranchement de la batterie : d'abord le pôle positif et ensuite le pôle négatif.

- Les batteries scellées et/ou les batteries gel ne demandent aucun entretien. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de contrôler le niveau de l'électrolyte ou d'ajouter de l'eau distillée. Il faut néanmoins nettoyer et graisser les plots de la batterie avec un produit spécifique ou avec de la vaseline pour les protéger de l'oxydation et de la corrosion et vérifier leur serrage. Les opérations de contrôle et de charge de la batterie sont par ailleurs les mêmes que pour les batteries traditionnelles.
- Même si votre autocaravane doit rester immobilisée pendant une longue période, il faut néanmoins procéder tous les 4 mois à la recharge complète de la batterie.

CHARGE DES BATTERIES



L'acide contenu dans les batteries est toxique et corrosif. Evitez tout contact avec la peau et avec les yeux. En cas de contact, lavez immédiatement à l'eau et consultez un médecin.



Il est conseillé de recharger les batteries avec le chargeur de l'autocaravane, en branchant le câble d'alimentation externe au réseau 220V.



Si vous utilisez un chargeur de batteries externe, ne rechargez la batterie que dans des endroits bien aérés, éloignez-vous des flammes nues ou d'éventuelles sources d'étincelles: danger d'explosion!

- Pour charger la batterie du véhicule ou la batterie auxiliaire avec un chargeur externe, démontez toujours la batterie de l'autocaravane.
- Veillez à bien connecter les plots du chargeur aux pôles correspondants de la batterie. Le plot positif (+) doit être connecté au pôle positif de la batterie, et le plot négatif (-) au pôle négatif.



- ❑ Avant de débrancher les batteries, coupez le moteur, débranchez le câble d'alimentation du réseau 220V et coupez l'alimentation à 12V en appuyant sur le disjoncteur de la centrale.



Pour éviter tout danger de court-circuit lors du débranchement de la batterie, débranchez d'abord le pôle négatif et ensuite le pôle positif. Inversez ces opérations lors du rebranchement de la batterie : d'abord le pôle positif et ensuite le pôle négatif.

- ❑ Si vous utilisez des batteries gel ou au plomb, vérifiez que le chargeur externe est bien homologué pour ce type de batteries.
- ❑ Pour la batterie du véhicule, consultez la Notice du châssis de base.

Conservation des batteries pendant l'hiver

- ❑ A basse température, les batteries perdent très rapidement leur capacité. Si l'autocaravane reste immobilisée pendant de longues périodes, il est donc conseillé de brancher périodiquement le câble d'alimentation au réseau externe 220V.

MARCHEPIED ELECTRIQUE

⚠ *Avant d'actionner le marchepied électrique, assurez-vous qu'il n'y a personne alentour. Veillez notamment aux enfants et ou animaux domestiques.*

⚠ *Pour toute intervention d'entretien ou de réparation du marchepied électrique, adressez-vous uniquement à un concessionnaire agréé MCLouis ou à un atelier agréé "SEA Service".*

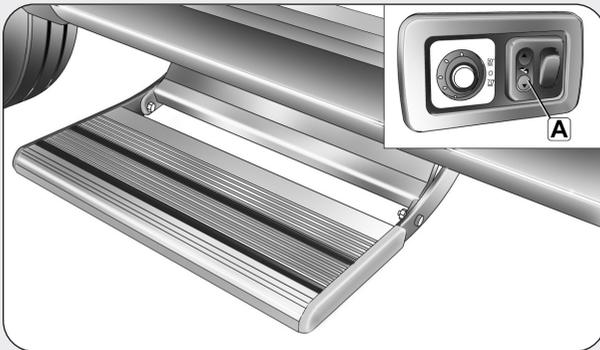


fig. 17

SEALUM031

Ouverture du marchepied électrique (fig. 17)

Appuyez sur la partie basse du bouton **A** situé près de la porte d'entrée et vérifiez que le marchepied se déploie complètement.

Fermeture du marchepied

Appuyez sur la partie haute du bouton **A** et vérifiez que le marchepied se referme complètement.

⚠ *Il ne faut jamais descendre ni monter sur le véhicule pendant l'actionnement du mécanisme du marchepied!*

👉 Le marchepied est doté d'un dispositif de sécurité qui le referme automatiquement au démarrage du moteur.

⚠ *Pour bien entretenir le marchepied électrique, nettoyez fréquemment ses parties mécaniques. Il ne faut pas utiliser de la graisse pour lubrifier les mécanismes : la graisse, en effet, peut se mélanger à du sable ou à d'autres impuretés qui risqueraient de nuire au bon fonctionnement du mécanisme. Utilisez exclusivement des spray lubrifiants au Téflon.*



INSTALLATION HYDRIQUE



Pour toute intervention d'entretien ou de réparation du circuit hydraulique, adressez-vous uniquement à un concessionnaire agréé MCLLOUIS ou à un atelier agréé "SEA Service".

L'autocaravane est dotée d'un réservoir pour les eaux claires, à l'intérieur du véhicule, d'un réservoir des eaux grises, pour la récupération de l'eau de l'évier et de la douche, positionné sous le plancher, et d'un réservoir amovible de récupération des eaux noires, raccordé au WC et logé dans un compartiment externe prévu à cet effet. Certains modèles sont équipés d'un réservoir supplémentaire fixe, pour la récupération des eaux noires, couplé au réservoir amovible.

Sur certains modèles, les réservoirs sont tous isolés par rapport au froid ou alors ils sont logés à l'intérieur du double plancher.

Le débit de l'eau est automatique lorsqu'on ouvre les robinets, grâce à l'action de la pompe électrique à pressostat; la pompe doit préalablement être activée au moyen de l'interrupteur situé sur le panneau de commandes de la centrale (voir page 84). La centrale permet de contrôler le niveau des eaux claires et des eaux grises via des DELS lumineuses ou une indication directe. Appuyer sur le bouton "test" pour visualiser immédiatement le niveau de l'eau.

RESERVOIR DES EAUX CLAIRES

Le remplissage du réservoir des eaux claires se fait à l'extérieur, par l'embout prévu à cet effet **fig. 18**, qui, sur certains modèles, est protégé par une trappe à serrure **fig. 19**.

Ouverture de l'embout (fig. 18)

- Soulever le couvercle **A**.
- Introduire la clé dans la serrure **B** du bouchon, la tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre et l'extraire.
- Tourner la molette **C** dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre et enlever le bouchon.

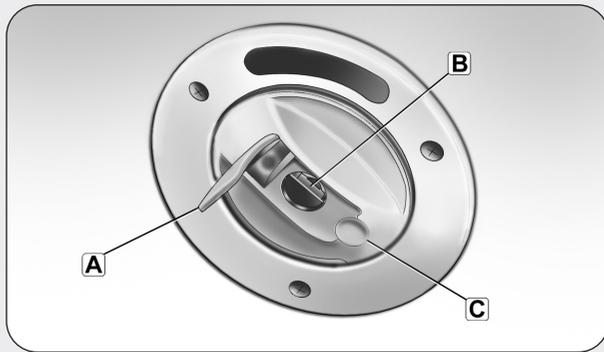


fig. 18

SEALUM033

Ouverture de la trappe (fig. 19)

- Mettre la clé dans la serrure **A** de la trappe, puis la tourner de la position **0** à la position **1** et ensuite l'extraire.
- Soulever la trappe **B**.
- Tourner la molette **C** dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre et enlever le bouchon.

Ravitaillement en eau

- Utiliser exclusivement de l'eau potable pour remplir le réservoir.
- Nettoyer le tuyau de l'eau avant de l'insérer dans l'embout et éviter soigneusement la pénétration de corps étrangers ou de saleté.

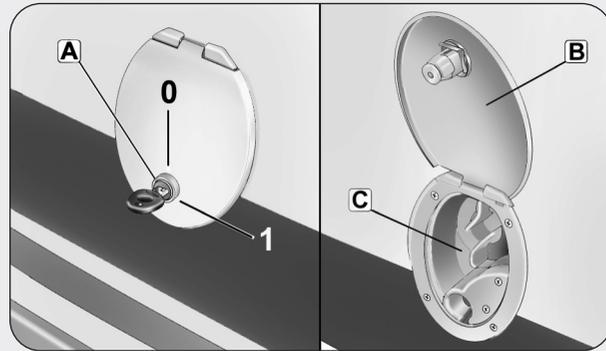


fig. 19

SEALUM067



Fermeture de l'embout (fig. 18)

- Monter le bouchon dans son siège et tourner la molette **C** dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Introduire la clé dans la serrure **B** du bouchon, la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Extraire la clé et vérifier que le bouchon est correctement bloqué dans son siège et que la molette **C** est dégagée du bouchon et tourne librement.
- Baisser le couvercle **A**.

Fermeture de la trappe (fig. 19)

- Monter le bouchon **C** dans son logement et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Baisser la trappe **B**.
- Mettre la clé dans la serrure **A** puis la tourner de la position **1** à la position **0**.
- Extraire la clé et vérifier que la trappe est correctement bloquée dans son siège.



Pour éviter l'endommagement de la pompe à eau, ne l'activez pas lorsque le réservoir est vide.



N'utilisez l'eau du réservoir des eaux claires pour traiter les aliments ou pour vous laver les dents. En effet, au bout de quelques jours, l'eau potable du réservoir risque de perdre ses caractéristiques hygiéniques. Il est par conséquent nécessaire de nettoyer l'intérieur du réservoir avec un liquide désinfectant prévu à cet effet et de changer fréquemment l'eau.



Avant d'utiliser l'autocaravane, rincez soigneusement le réservoir et les tuyaux avec abondante eau potable, à verser dans l'embout de remplissage, puis vidangez en ouvrant les robinets des toilettes et de la cuisine. Le réservoir est doté d'un embout interne pour le nettoyage (voir le chapitre Entretien).



N'oubliez pas que le poids de l'eau du réservoir est l'un des facteurs de détermination du poids total du véhicule, qui doit être conforme au poids total homologué pour votre véhicule. Par conséquent, lorsqu'on détermine la valeur de la charge utile, il faudra considérer l'eau contenue dans le réservoir.

 Si l'eau ne coule pas des robinets alors que le réservoir est plein et que la pompe fonctionne bien, vérifiez que les filtres des robinets, ou le filtre de la pompe à eau, ne sont pas bouchés. Procédez d'abord au nettoyage des filtres des robinets, puis, au besoin, à celui de la pompe à eau (voir chapitre Entretien).

Vidange du réservoir, du boiler et du circuit hydraulique



Si le véhicule reste immobilisé, notamment pendant l'hiver, il est conseillé de vidanger le réservoir pour éviter la formation de dépôts et l'endommagement éventuel du circuit hydraulique dû au gel.

Pour vidanger le réservoir, le boiler et le circuit hydraulique:

- Ouvrez les robinets de vidange du réservoir et du boiler. Les robinets sont en général situés à proximité de la base du réservoir, ou près de la pompe à eau et près de la base du boiler.
- Ouvrez tous les robinets de l'eau, chaude et froide.
- Actionnez l'interrupteur de la pompe à eau sur le panneau de la centrale et désactivez-le lorsque l'eau cesse de couler des robinets.
- Fermez les robinets de vidange du réservoir et du boiler.

RESERVOIR DE RECUPERATION DES EAUX GRISES

Les eaux grises (vidanges de l'évier de cuisine, des lavabos des toilettes et de la douche) sont récupérées dans un réservoir logé dans le soubassement de caisse. Un témoin, sur le panneau de contrôle de la centrale, signale la nécessité de vidanger le réservoir. Le témoin s'allume lorsqu'on atteint 4/5 de la capacité totale du réservoir.



Pour éviter les éventuels problèmes dus au gel, comme l'impossibilité de vidanger les eaux grises et l'endommagement du réservoir, en hiver et en général lorsque la température est très sévère, utilisez le produit antigel spécifique (respectez le pourcentage indiqué sur l'emballage du produit) en le versant à l'intérieur du réservoir par l'orifice d'évacuation d'un évier ou d'un lavabo.



Vidange du réservoir des eaux grises (fig. 20)

 **Vidangez le réservoir de récupération des eaux grises exclusivement aux endroits expressément prévus (Camper Service) ou dans les cuves d'évacuation des campings.**

Pour vidanger le réservoir, tirer la poignée **A** de la vanne de vidange, positionnée sous la plateforme de l'autocaravane. Lorsque le réservoir est vide, fermez la vanne en poussant la poignée à fond dans son logement.

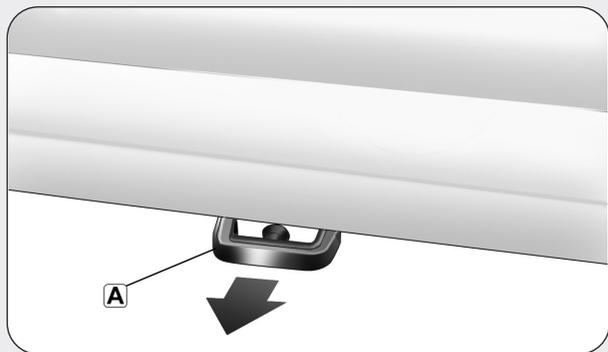


fig. 20

SEALUM116

 La position de la vanne de vidange change en fonction des modèles de l'autocaravane, à savoir de la position du réservoir de récupération des eaux grises.

WC AVEC RESERVOIR

L'autocaravane est équipé d'un WC avec système de récupération à réservoir, rincé avec l'eau du réservoir des eaux claires.

L'ouverture et la fermeture de la chasse sont commandées par le levier **A** - **fig. 21** situé sur le WC, alors que l'eau de rinçage est commandée par le bouton **B**. L'accès au réservoir de récupération est à l'extérieur du véhicule **fig. 22**.

Pour rincer

- Avant de rincer, poussez le levier **A** vers la gauche (position **1**) pour ouvrir le volet de vidange du WC.
- Appuyez sur le bouton de rinçage **B** selon vos nécessités.
- Poussez le levier **A** vers la droite (position **2**) pour fermer le volet de vidange du WC.

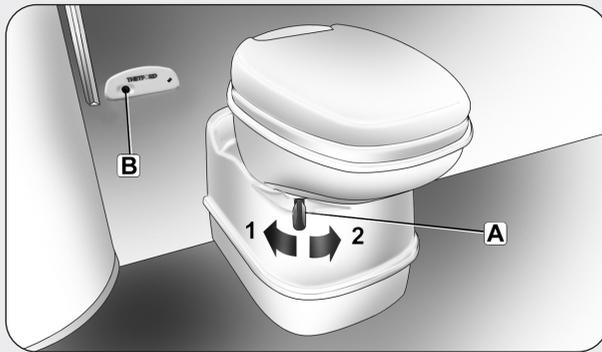


fig. 21

SEALUM035

Pour vidanger le réservoir

- ❑ Assurez-vous que le volet de vidange du WC est fermé (levier **A** poussé vers la droite, en position **2**).
- ❑ A l'aide de la clé, débloquez la serrure **C** du volet du compartiment réservoir avant d'extraire la clé.
- ❑ Appuyez sur le bouton **D** et ouvrez le volet **E**.
- ❑ Appuyez sur l'arrêtôir **F** pour extraire le réservoir en le tirant par la poignée **G**.
- ❑ Couvrez la vanne de vidange sur le réservoir avec le couvercle fourni de série, en le calant dans le siège prévu sur la vanne et en faisant coïncider les repères.

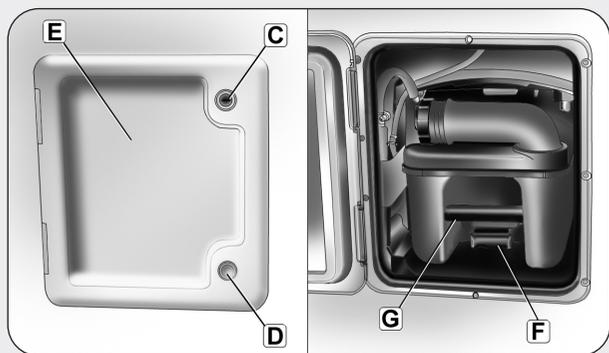


fig. 22

SEALUM036

- ❑ Vidangez le réservoir dans les endroits appropriés, selon les indications du mode d'emploi fourni par le fabricant du WC.
- ❑ Remettez le réservoir dans son logement en le poussant à fond jusqu'au déclic de l'arrêtôir **F**.



Vidangez le réservoir du WC exclusivement aux endroits expressément prévus (Camper Service) ou dans les points de récupération des campings. Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de vidanger le réservoir dans les WC des campings.



En cas de basse température, avec risque de gel et sans chauffage, vidangez complètement le réservoir de récupération.

INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Avant d'utiliser le radiateur à gaz pour la première fois, lisez attentivement le mode d'emploi fourni par le fabricant du radiateur qui vous a été remis avec la documentation de l'autocaravane.



L'échangeur de chaleur des radiateurs à gaz doit être remplacé 10 ans après sa première utilisation. Ce remplacement ne peut être effectué que par le fabricant du radiateur ou par un atelier agréé par ledit fabricant. Le propriétaire du véhicule est responsable du remplacement en question.

Le système de distribution de l'air chaud se compose de tuyaux d'amenée et d'aérateurs d'évacuation répartis dans l'habitacle.

Réglage des aérateurs (fig. 23)

On peut orienter les aérateurs pour acheminer l'air chaud aux endroits souhaités. Les aérateurs sont également réglables : en plus d'être orientés, ils peuvent être ouverts ou fermés.

Pour orienter et régler le flux d'air, tournez l'ailette **A**.



Lorsque tous les aérateurs sont ouverts, le flux d'air chaud sortant de chacun d'eux sera limité. Pour obtenir un flux d'air plus intense d'un ou de plusieurs aérateurs, fermez tous les autres.

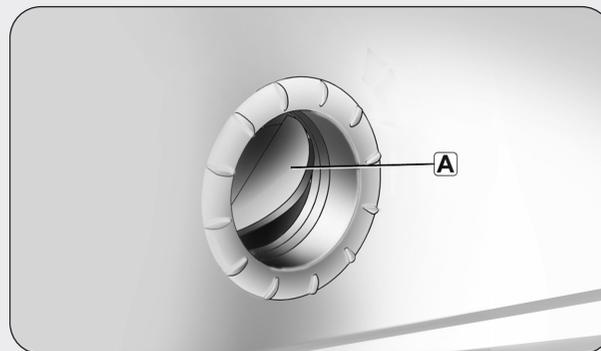


fig. 23

SEALUM145



CENTRALE DE DISTRIBUTION GAZ

En fonction des modèles, l'autocaravane est doté de plan de cuisson, four, frigo, radiateur et boiler.



Avant d'utiliser pour la première fois ces appareils à gaz, lisez attentivement les modes d'emploi correspondants fournis par les fabricants, qui vous ont été remis avec la documentation du véhicule.

Avant de mettre en route un appareil, il faut ouvrir la vanne principale du gaz, située sur la bouteille, et le robinet correspondant de la centrale de distribution du gaz **fig. 24**. En fonction des modèles, la centrale de distribution du gaz est logée sous l'évier ou sous le placard.

Chaque robinet est marqué d'un symbole représentant l'appareil auquel il est raccordé.

- A** - Fourneaux
- B** - Frigo
- C** - Four
- D** - Boiler
- E** - Radiateur

Les robinets sont fermés lorsque la molette est perpendiculaire au tuyau de sortie (position **1**) et ils sont ouverts lorsque la molette est orientée comme le tuyau de sortie (position **2**).

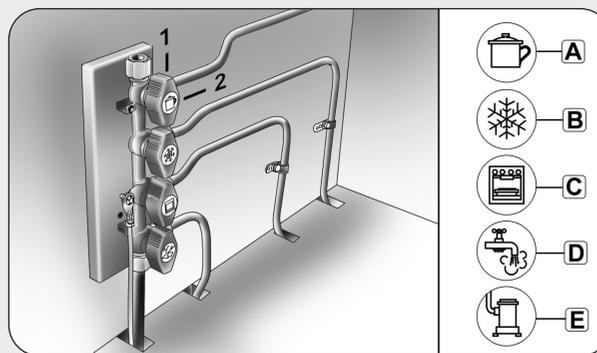


fig. 24

SEALUM038

PANNEAU DE COMMANDE CENTRALE ELECTRONIQUE

Pour tout renseignement sur les fonctions de la centrale électronique, lisez le mode d'emploi fourni par le fabricant, qui vous a été remis avec la documentation du véhicule.

Vous trouverez ci-après les principales fonctions des interrupteurs et indicateurs du panneau de commandes **fig. 25**.

- A** - Interrupteur général
- B** - Bouton de contrôle centrale
- C** - Indicateur alimentation 220V
- D** - Services auxiliaires
- E** - Pompe à eau
- F** - Lampe extérieure
- G** - Eclairage interne
- H** - Contrôle charge batterie auxiliaire
- I** - Indicateur niveau de charge batterie
- L** - Contrôle charge batterie véhicule
- M** - Contrôle niveau réservoirs eaux claires/grises
- N** - Contrôle niveau réservoirs eaux claires
- O** - Contrôle niveau réservoirs eaux grises

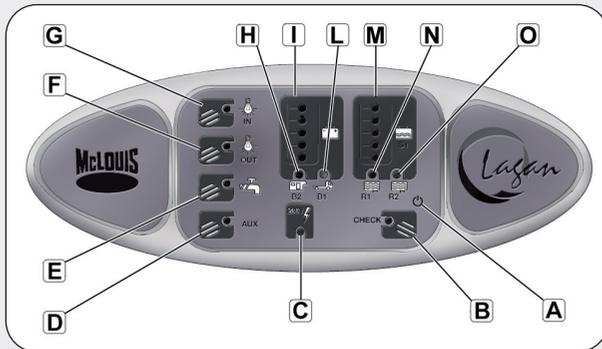


fig. 25

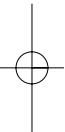
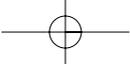
SEALUM068



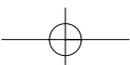
ENTRETIEN

85

PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMME	87
PIECES DE RECHANGE D'ORIGINE	87
NETTOYAGE EXTERIEUR	88
NETTOYAGE INTERIEUR	90
INSTALLATION HYDRIQUE	91
ROUES ET PNEUS	92
INSTALLATION ELECTRIQUE	95
REPLACEMENT LAMPES EXTERNES	96
PERIODES D'IMMOBILISATION	99



Page laissée intentionnellement blanche





PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMME

Pour l'entretien du moteur et du châssis, se conformer au Plan d'Entretien Programmé prévu par le fabricant du châssis et figurant sur la Notice d'Entretien.

Un bon entretien de votre autocaravane est la meilleure garantie pour l'utiliser en toute sécurité et pour maintenir d'une valeur élevée du véhicule.

 Pour l'entretien et pour les réparations éventuelles des consommateurs montés sur l'autocaravane (par exemple: frigo, radiateur, fourneaux, four, etc.) se référer aux différents modes d'emploi de chaque accessoire.

PIECES DE RECHANGE D'ORIGINE

❑ Les pièces de rechange d'origine et les accessoires prévus pour votre autocaravane ont été conçus et testés pour s'intégrer parfaitement à votre véhicule. Le personnel spécialisé des concessionnaires MCLOUIS et des ateliers agréés "SEA Service" a l'expérience de tous les détails techniques et des caractéristiques des pièces de rechange et des accessoires prévus pour votre autocaravane, ainsi que la compétence nécessaire pour effectuer les interventions de réparation et de remplacement. De plus, il est en mesure de vous conseiller au sujet d'éventuels accessoires et de vous fournir les pièces de rechange d'origine.

 Les opérations de modification effectuées par des opérateurs non agréés risquent d'altérer le niveau de fonctionnalité et de sécurité de votre autocaravane et de provoquer la péremption de la garantie.

❑ L'utilisation de composants et d'accessoires non autorisés par le fabricant peuvent compromettre les qualités de sécurité et le bon fonctionnement de l'autocaravane. Adressez-vous donc exclusivement aux concessionnaires MCLOUIS ou aux ateliers agréés "SEA Service" pour être sûr d'obtenir une intervention de bonne qualité, effectuée par des professionnels, ce qui assurera votre sécurité et celle de votre véhicule.

❑ Adressez-vous aux concessionnaires MCLouis ou aux ateliers agréés “SEA Service” même lorsque vous souhaitez faire monter des accessoires particuliers, pouvant comporter l’obligation d’enregistrement. Lorsqu’on monte les accessoires, en effet, il faut respecter les dimensions caractéristiques autorisées et le poids homologué pour votre autocaravane.

 Il est conseillé d’avoir à bord les pièces détachées suivantes: fusibles de puissance variée, lampes halogènes, pompe à pressostat pour le réservoir des eaux claires, trousse à outils.

NETTOYAGE EXTERIEUR

Les matériaux utilisés à l’extérieur de l’autocaravane ont été sélectionnés en fonction de leur résistance particulière à l’agression des agents atmosphériques. Un lavage soigneux, effectué périodiquement, surtout après des périodes passées au bord de la mer, où l’air est imprégné d’embruns, vous aidera à garder votre autocaravane dans de bonnes conditions. Comme pour une voiture, le lavage s’effectue en utilisant de l’eau et du shampoing neutre, et ensuite en essuyant avec une peau de chamois.



Pour le nettoyage des fenêtres, utilisez exclusivement de l’eau et du savon neutre: n’utilisez jamais de l’alcool! Fermez bien les fenêtres et les trappes et veillez à ne pas orienter le jet d’eau contre les aérateurs et la grille du frigo.

Conseils pour le lavage

- ❑ Otez dès que possible les tâches de goudron, les fientes d’oiseaux, les insectes, la rouille et toute autre substance pouvant attaquer la peinture de la carrosserie.
- ❑ Si possible, lavez votre autocaravane à l’ombre.
- ❑ Ne lavez pas votre autocaravane après une longue exposition au soleil, pour ne pas altérer le brillant de la peinture.



❑ Il est fortement déconseillé d'utiliser de machines haute pression ou à haute température pour le lavage du véhicule.



❑ ***Pendant le lavage, n'orientez pas le jet d'eau contre les aérateurs du toit ou contre les grilles extérieures du frigo.***

❑ ***Vérifiez d'avoir soigneusement fermé toutes les ouvertures avant de procéder au lavage.***

❑ ***Il ne faut pas utiliser de produits corrosifs ou abrasifs. Évitez les brosses dures, les chiffons rêches ou tout autre outil pouvant agresser ou rayer les surfaces brillantes.***

❑ ***Veillez tout particulièrement aux vitres acryliques des fenêtres. Il ne faut jamais utiliser un produit abrasif ou à base d'alcool. Servez-vous d'une éponge, d'un chiffon doux ou d'une peau de chamois avec beaucoup d'eau. Au besoin, utilisez les détergents spécifiques pour les surfaces en PVC.***

❑ Évitez de nettoyer une vitre poussiéreuse lorsqu'elle est sèche.

❑ Les surfaces en vitrorésine résistent à la plus grande partie des détergents ordinaires. Néanmoins, il est recommandé de ne jamais utiliser les produits ou les outils abrasifs pouvant abîmer le brillant des surfaces.

❑ Si la surface de l'autocaravane devient opaque, il faut la traiter avec une pâte à polir non abrasive pour carrossiers.

❑ Lubrifier régulièrement les charnières des portes et des volets externes avec des produits sans acides pour ne pas compromettre leur bon fonctionnement.

❑ Pour bien entretenir le marchepied électrique, nettoyez fréquemment ses parties mécaniques. Il ne faut pas utiliser de la graisse pour lubrifier les mécanismes : la graisse, en effet, peut se mélanger à du sable ou à d'autres impuretés qui risqueraient de nuire au bon fonctionnement du mécanisme. Utilisez exclusivement des spray lubrifiants au Téflon.

❑ Pendant l'hiver, le traitement de sel antigél des routes endommage la partie basse du véhicule. C'est notamment dans cette saison, donc, qu'il faut soigneusement nettoyer le soubassement de caisse et les différentes parties mécaniques pouvant être agressés par le bas.

Entretien de la vitrorésine

Pour les véhicules dotés de parties en vitrorésine, procéder au nettoyage et au polissage comme pour une carrosserie normale de voiture, à l'aide des produits dans le commerce (pâte abrasive, polish, etc.).

NETTOYAGE INTERIEUR

Les matériaux à l'intérieur de votre autocaravane garderont longtemps leur jeunesse s'ils sont correctement utilisés et périodiquement nettoyés.

Pour le nettoyage des différents composants, suivez les indications ci-après.

Housses des coussins, rideaux et autres tissus

Choisissez le nettoyage à sec pour éviter déteinte des couleurs et rétrécissement.

Meubles

Nettoyez la surface des meubles avec un chiffon doux légèrement humide.

Eviers, lavabos et fourneaux

Nettoyez à l'eau avec un détergent crémeux, sans particules abrasives.

Fenêtres

Utilisez exclusivement de l'eau savonneuse.



N'utilisez jamais des produits à base d'alcool, qui endommageraient définitivement la surface de la vitre acrylique.

Toilettes, douche et thermoformés

Utilisez exclusivement de l'eau savonneuse. Il ne faut jamais utiliser un produit abrasif ou à base d'alcool.

Plancher

Utilisez une solution de savon neutre et d'eau tiède; frottez délicatement avec une éponge non abrasive et rincez à l'eau tiède ou froide.



Réservoir des eaux claires

Il est conseillé, au moins une fois par mois, de procéder au nettoyage complet du réservoir et des conduits correspondants avec des liquides désinfectants vendus dans toutes les pharmacies. N'oubliez pas qu'il est fortement déconseillé de boire l'eau contenue dans le réservoir des eaux claires. Le réservoir est doté d'un embout interne pour le nettoyage, positionné en haut du réservoir. Pour nettoyer le réservoir, dévisser le bouchon.

Réservoir des eaux grises

Suite à une utilisation de votre autocaravane, nettoyez toujours le réservoir de récupération des eaux grises avec du détergent, puis rincez abondamment à l'eau.

INSTALLATION HYDRIQUE

Contrôlez périodiquement le serrage des colliers (le cas échéant) de la tuyauterie au niveau des consommateurs (pompe, robinets, boiler, évacuation lavabos et éviers, etc.) et notamment des tuyaux de l'eau chaude.

 La première opération de contrôle et de serrage des colliers doit être effectuée par le concessionnaire MCLouis dans le cadre des contrôles avant livraison.

Nettoyage du filtre externe de la pompe à eau (fig. 1)

Effectuez régulièrement le nettoyage du filtre externe. Ce nettoyage s'impose aussi lorsque le débit de l'eau sortant des robinets est réduit alors que le réservoir est plein et la pompe est opérationnelle. Procédez d'abord au nettoyage des filtres des robinets, puis, au besoin, à celui de la pompe à eau.

- Débranchez l'interrupteur de la pompe à eau sur le panneau de contrôles de la centrale électronique.
- Vidangez le réservoir et tous les tuyaux du circuit hydraulique.

- ❑ Dévissez le raccord en plastique qui relie le filtre au tuyau d'évacuation.
- ❑ Dévissez le capot transparent **A** du filtre et sortez le corps filtrant.
- ❑ Nettoyez le filtre avec de l'eau et une petite brosse.



Le nettoyage du filtre sur les pompes avec filtre interne (à pressostat) doit être effectué auprès d'un concessionnaire MCLouis ou d'un atelier agréé "SEA Service".

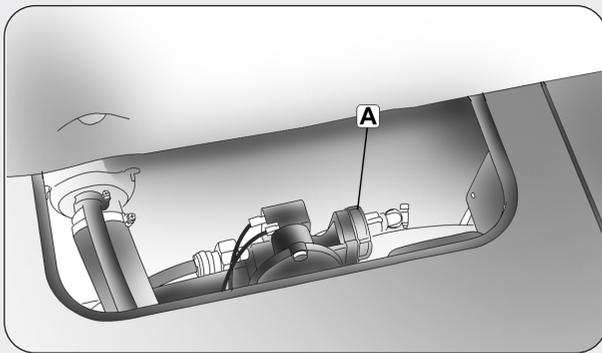


fig. 1

SEALUM048

ROUES ET PNEUS



Lisez attentivement toutes les informations sur les pneus ainsi que les mises en garde figurant dans la Notice d'Entretien du fabricant du châssis.

- ❑ Contrôlez le serrage des boulons des roues après les 100 premiers kilomètres et ensuite tous les 5.000 km. Le serrage des boulons doit être contrôlé périodiquement.
- ❑ Avec des pneus neufs, modérez la vitesse pour les 100 premiers kilomètres afin qu'ils se calent convenablement.
- ❑ Utilisez toujours des pneus de même type, même marque et même version (d'été ou d'hiver).
- ❑ Utilisez exclusivement des pneus autorisés pour le type de jante montée sur votre véhicule. Les dimensions autorisées figurent sur la carte grise de l'autocaravane.
- ❑ Contrôlez régulièrement les conditions d'usure des pneus, la profondeur de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages sur les flancs.



- Respectez la profondeur minimale de la bande de roulement prévue par le code de la route.
- En cas de longue immobilisation du véhicule, il est conseillé de poser l'autocaravane sur des chevalets prévus à cet effet pour réduire le poids sur les pneus; une autre possibilité est de déplacer le véhicule une fois par mois afin de modifier la position d'appui des roues. C'est ainsi qu'on évitera la déformation des pneus et qu'on réduira les points de pression sur les roulements des roues.
- Contrôlez régulièrement la pression des pneus, toujours à froid.
- Une pression excessive ou insuffisante nuit à la sécurité de la conduite, provoque une consommation anormale et peut entraîner l'éclatement des pneus.
- Consultez la Notice d'Entretien du châssis pour toutes les indications sur le type et la pression des pneus montés sur l'autocaravane.

Pression pneus

La pression des pneus (en bar) doit être mesurée à froid.

Pour vérifier les valeurs de pression préconisées pour votre véhicule, reportez-vous à la Notice d'Entretien du fabricant du châssis, en prenant en compte la valeur indiquée pour la condition "à pleine charge".

Remplacement des roues



Avant de remplacer un pneu, lisez attentivement les instructions et les avertissements correspondants sur la Notice d'Entretien du châssis.

Attention:

- Avant de soulever l'autocaravane, serrez le frein de stationnement.
- Placez les cales d'arrêt de manière à empêcher tout mouvement du véhicule.



N'essayez jamais de soulever l'autocaravane au moyen des béquilles de stationnement, ni de faire prise sur la caisse.



Ne restez jamais sous le véhicule soulevé.

- ❑ N'allumez pas le moteur lorsque le véhicule est soulevé.
- ❑ Le remplacement des jantes par d'autres d'un type non prévu pour votre véhicule peut compromettre la sécurité de la conduite.
- ❑ Si vous montez des jantes autres que celle d'origine, utilisez les écrous correspondants, ayant la bonne longueur et la correcte conicité d'accouplement avec le logement de la jante. Ces éléments sont très importants pour un serrage sûr et bien fait. Le non-respect de cette mesure peut compromettre la sécurité de la conduite et le bon fonctionnement du circuit de freinage.
- ❑ Avant de remplacer une roue, signalez l'arrêt d'urgence de votre véhicule au moyen des outils de signalisation prévus par le code de la route.
- ❑ Avant de procéder au remplacement d'une roue, vérifiez que le terrain est plat, stable et qu'il n'est pas glissant, pour garantir la prise du mécanisme de levage.
- ❑ Avant de remplacer une roue, vérifiez que la dimension de la jante et du pneu de secours sont conformes aux indications de la Notice d'entretien du châssis; vérifiez également la pression du pneu.



Les modèles sans roue de secours sont dotés d'un compresseur pour le gonflage avec alimentation à 12V et prise de courant à brancher dans le logement de l'allume-cigare; ils sont également équipés d'un kit de réparation rapide des crevaisons. Le mode d'emploi du kit et du compresseur figurent sur l'emballage.



La réparation effectuée avec le kit n'est que provisoire et doit seulement servir à se rendre à l'atelier le plus proche où aura lieu la réparation définitive. En cas de pneu crevé et réparé avec le kit fourni, procéder lentement et avec une extrême prudence: il est interdit de dépasser 80 km/h.



INSTALLATION ELECTRIQUE

Fusibles

 **Avant de remplacer les fusibles de l'autocaravane, lisez attentivement les mises en garde et les instructions générales au sujet dudit remplacement sur la Notice d'entretien du fabricant du châssis, qui vous indiquera aussi les services protégés par les fusibles dans les unités électroniques embarquées et leur emplacement.**

- ❑ Lorsqu'il faut remplacer un fusible grillé, éteignez l'appareil concerné et utilisez un fusible neuf du type d'origine, en vous assurant que sa puissance est la même que celle du fusible grillé (même couleur).

 **Ne remplacez les fusibles grillés qu'après avoir identifié et éliminé la raison de la panne.**

 **Il ne faut jamais remplacer, même en situations d'urgence, un fusible grillé par des fils métalliques ou autre matériel de récupération, ni utiliser des fusibles de puissance supérieure à celle préconisée: danger d'incendie!**

Les fusibles de protection des principaux consommateurs du véhicule sont groupés dans la centrale **A** située sous le siège passager, à l'arrière **fig. 2**.



fig. 2

SEALUM112

 D'autres fusibles sont positionnés près de chaque consommateur (par exemple du WC avec réservoir). En cas de dysfonctionnement d'un consommateur, après avoir vérifié le bon état des fusibles groupés dans la centrale, lisez les instructions du manuel du dispositif en panne fourni par le fabricant pour vérifier la présence et l'emplacement du fusible de protection correspondant.

REPLACEMENT LAMPES EXTERNES

Les mises en garde et les instructions pour le remplacement des lampes à l'intérieur et à l'extérieur du châssis figurent dans la Notice d'entretien fournie par le fabricant.



Avant de remplacer les lampes à l'extérieur de l'autocaravane, lisez attentivement les mises en garde et les instructions générales sur le sujet, notamment pour ce qui concerne les lampes halogènes, contenues dans la Notice d'entretien fournie par le fabricant du châssis.



Groupes optiques arrière

La procédure décrite est valable pour les feux arrière suivants **fig. 3**:

A - Feu de position/de stop

B - Clignotant

C - Feu AR de brouillard

D - Feu de recul

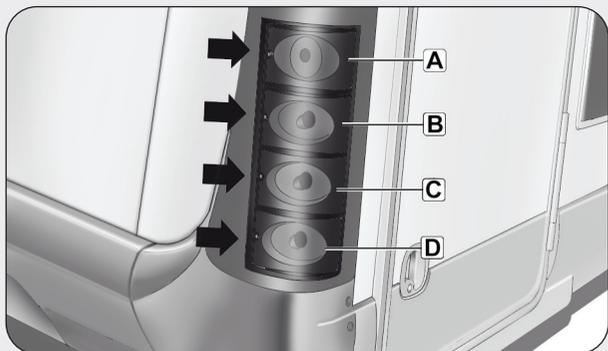


fig. 3

SEALUM069

- Eteindre les lampes externes et extraire la clé de démarrage.
- Dévisser les vis de fixation du transparent et le déposer.
- Extraire la lampe grillée (culot à baïonnette) en la poussant délicatement et en la tournant dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.
- Monter la nouvelle lampe en la poussant délicatement et en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Remettre en place le transparent et le fixer avec sa vis.



Ne pas serrer excessivement les vis afin de ne pas endommager le transparent.

Feux de position latéraux

- Eteindre les lampes externes et extraire la clé de démarrage.
- Dévisser les deux vis de fixation du transparent **A** et le déposer **fig. 4**.
- Extraire la lampe grillée et la remplacer.
- Remettre en place le transparent et le fixer avec ses deux vis.



Ne pas serrer excessivement les vis afin de ne pas endommager le transparent.

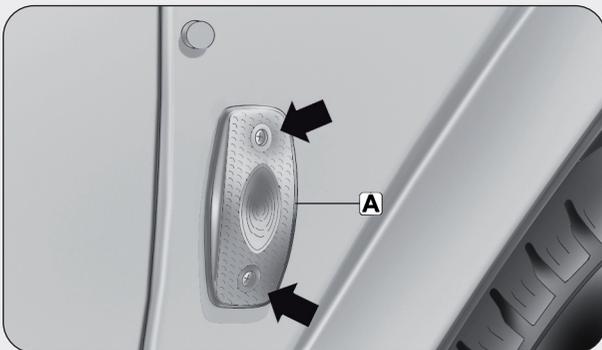


fig. 4

SEALUM070

Eclairage de plaque minéralogique

- Eteindre les lampes externes et extraire la clé de démarrage.
- Dévisser les deux vis de fixation et déposer l'éclairage de plaque **A** - **fig. 5**.
- Extraire la lampe grillée et la remplacer.
- Remettre en place l'éclairage de plaque et le fixer avec ses deux vis.



Ne pas serrer excessivement les vis afin de ne pas endommager l'éclairage de plaque.

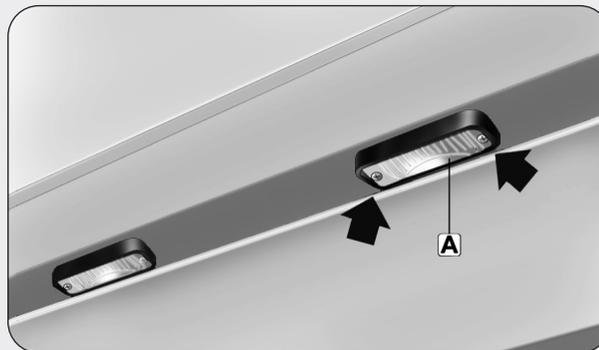


fig. 5

SEALUM071



PERIODES D'IMMOBILISATION



Si vous prévoyez de laisser immobilisée l'autocaravane pendant une certaine période, en plus de vous conformer aux instructions suivantes, lisez attentivement les avertissements et les indications en cas d'immobilisation du véhicule figurant dans la Notice d'entretien du fabricant du châssis.

Courte immobilisation

Si l'autocaravane doit rester immobilisée pendant une courte période (un mois environ), observez les précautions suivantes.

- Enlevez tous les aliments périssables.
- Nettoyez l'intérieur du frigo et laissez la porte entrebâillée pour le passage de l'air.
- Laver soigneusement l'autocaravane à l'intérieur et à l'extérieur.
- Si possible, garez l'autocaravane sur un terrain plat, dans un local à l'abri, sec et aéré.
- Passez la première vitesse et vérifiez que le frein à main n'est pas serré.

- Si l'autocaravane est garée en un lieu sûr et qu'elle est dotée de système d'alarme, désactiver l'alarme avec la télécommande pour éviter la décharge rapide de la batterie.
- Rechargez complètement les batteries en laissant branchée l'autocaravane au réseau 220V pendant environ 12 heures.
- Débranchez la batterie auxiliaire au moyen de l'interrupteur coupe-batterie prévu (voir page 63).
- Laissez dégagées les prises d'air ne pouvant pas être bouchées.
- Vérifiez que tous les robinets du gaz des appareils embarqués et la vanne principale de la bouteille sont fermés.
- Procéder à la vidange complète et au nettoyage du circuit hydraulique. Vidangez les deux réservoirs et le boiler et assurez-vous que les tuyaux sont vides.
- Vérifiez que la soupape de sécurité/évacuation du boiler est ouverte, pour que la consommation de courant ne décharge la batterie.
- Ecartez les balais de l'essuie-glace des vitres.
- Contrôlez la pression des pneus.
- Avant de réutiliser l'autocaravane, laver soigneusement et rincez parfaitement le réservoir des eaux claires et des tuyaux d'amenée de l'eau chaude et froide; contrôlez à nouveau la pression des pneus.

Immobilisation prolongée

Si l'autocaravane doit rester immobilisée pendant une longue période (plus d'un mois), observez les précautions suivantes:

- Enlevez tous les aliments périssables.
- Nettoyez l'intérieur du frigo et laissez la porte entrebâillée pour le passage de l'air.
- Laver soigneusement l'autocaravane à l'intérieur et à l'extérieur.
- Couvrez les coussins avec une bâche en tissu respirant pour les protéger du rayonnement solaire.
- Il est conseillé de remplir complètement le réservoir de carburant pour éviter la formation d'eau de condensation qui provoque la corrosion et peut endommager sérieusement le système d'alimentation.
- Si possible, garez l'autocaravane sur un terrain plat, dans un local à l'abri, sec et aéré.
- Si possible, placez l'autocaravane sur chevalets ou déplacez-la une fois par mois pour éviter la déformation des pneus.
- Passez la première vitesse et vérifiez que le frein à main n'est pas serré.
- Si l'autocaravane est garée en un lieu sûr et qu'elle est dotée de système d'alarme, désactiver l'alarme avec la télécommande pour éviter la décharge rapide de la batterie.
- Rechargez complètement les batteries en laissant branchée l'autocaravane au réseau 220V pendant environ 12 heures.
- Débranchez la batterie auxiliaire au moyen de l'interrupteur coupe-batterie prévu (voir page 63).
- Débranchez le plot négatif du pôle de la batterie de service et contrôlez son état de charge tous les trois mois. Au besoin, rechargez les batteries.



Si les batteries n'ont pas été débranchées, contrôlez leur état de charge une fois par mois et gardez la charge au niveau maxi.

- Laissez dégagées les prises d'air ne pouvant pas être bouchées.
- Vérifiez que tous les robinets du gaz des appareils embarqués et la vanne principale de la bouteille sont fermés.
- Enlevez les bouteilles de gaz, même complètement vides, et rangez-les à l'abri dans un endroit aéré.
- Procédez à la vidange complète et au nettoyage du circuit hydraulique. Vidangez les deux réservoirs et le boiler et assurez-vous que les tuyaux sont vides.
- Il est conseillé de placer une pastille de camphre près du brûleur du frigo situé à l'intérieur de la grille d'aération extérieure, en bas, pour éviter que des insectes puissent en obstruer la buse.

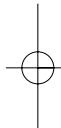
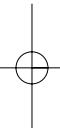
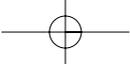


- Vérifiez que la soupape de sécurité/évacuation du boiler est ouverte, pour que la consommation de courant ne décharge la batterie.
- Saupoudrez de talc les balais de l'essuie-glace et écartez-les des vitres.
- Gonflez les pneus à une pression supérieure de 0,5 bar par rapport à celle préconisée et contrôlez-la périodiquement.
- Avant de réutiliser l'autocaravane, laver soigneusement et rincez parfaitement le réservoir des eaux claires et des tuyaux d'amenée de l'eau chaude et froide; remettre la pression des pneus aux valeurs préconisés.
- Avant de reprendre la route après une période d'immobilisation, demandez un contrôle soigneux du circuit de freinage et de l'installation du gaz auprès d'un atelier agréé.

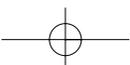
Immobilisation en hiver

Si l'autocaravane doit rester immobilisée pendant la saison froide, observez les précautions suivantes:

- Nettoyez à fond la caisse, le soubassement de caisse et le plancher.
- Vidangez complètement le circuit hydraulique.
- Débranchez et démontez les batteries et rangez-les dans un endroit à l'abri du gel.
- Débranchez et enlevez les bouteilles de gaz, même complètement vides.
- Enlevez les coussins et rangez-les dans un endroit sec.
- Laissez dégagées les prises d'air ne pouvant pas être bouchées.
- Nettoyez l'intérieur du frigo et laissez la porte entrebâillée pour le passage de l'air.
- Placez des déshumidificateurs à l'intérieur de l'autocaravane et aérez l'habitacle tous les trois/quatre semaines.
- Nettoyez et graissez les charnières des portes et des volets externes.
- Vaporisez de l'huile de lubrification dans les serrures et dans les mécanismes internes de fermeture.
- Saupoudrez à peine de talc les joints en caoutchouc.
- Si possible, placez l'autocaravane sur chevalets ou déplacez-la une fois par mois pour éviter la déformation des pneus.
- Si votre autocaravane doit rester immobilisée pendant au moins 1 ou 2 mois, débranchez la batterie auxiliaire au moyen de l'interrupteur coupe-batterie.
- Restez vigilant en cas de fortes chutes de neige. Dans un tel cas, veillez à éliminer la neige du toit de l'autocaravane.



Page laissée intentionnellement blanche

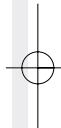
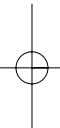
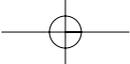




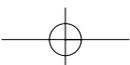
GARANTIE

103

GARANTIE "SEA" 2 ANS	105
- D'après le carnet de Garantie	106
- Le service d'assistance et garantie "SEA"	106
CONDITIONS DE GARANTIE	107
GARANTIE "SEA" 5 ANS CONTRE LES INFILTRATIONS	108



Page laissée intentionnellement blanche





 Le jour que l'on peut apercevoir sur certains points de la structure de la cellule d'habitation dépend des caractéristiques de fabrication de la caisse et des caractéristiques physiques de la vitrorésine et ne saurait en aucun cas indiquer un défaut de fabrication ou d'un manque d'imperméabilité des jonctions, de l'isolation thermique ou de la solidité structurelle du véhicule.

 Sur certains modèles, la technique de fabrication ne prévoit pas le collage de la plaque en vitrorésine couvrant le toit du véhicule; par conséquent, lors de conditions climatiques particulières, la vitrorésine peut subir une dilatation thermique modérée pouvant se manifester sous forme d'ondulations. Ce phénomène n'indique aucun défaut de fabrication, ni un manque d'imperméabilité, d'isolation thermique ou de solidité structurelle du véhicule.

GARANTIE "SEA" 2 ANS

Lors de la remise de votre autocaravane, vous avez reçu le carnet de Garantie, dans lequel figure l'extrait suivant.

Dans le carnet figurent les données d'identification de votre autocaravane ainsi que le coupon de pré-livraison effectué par le concessionnaire agréé MCLOUIS, qui a suivi scrupuleusement les indications de contrôle préconisées par "SEA Service".

Vous trouverez également un coupon qui vous permettra de profiter d'un contrôle gratuit à effectuer auprès du concessionnaire chez qui vous avez acheté l'autocaravane dans les 6 mois qui suivent la première immatriculation et qui prévoit une série de vérifications conçues pour conserver le fonctionnement parfait de votre véhicule.

C'est pourquoi nous vous conseillons de faire effectuer par le concessionnaire vendeur, ou par les concessionnaires MCLOUIS ou les ateliers agréés "SEA Service" le programme annuel de révision qui assure le maintien de l'efficacité et de la sécurité de votre véhicule, dans le respect des garanties contractuelles. La dernière section du carnet de Garantie traite de la communication du changement de propriété du véhicule.

Extrait du carnet de Garantie

Lors de la livraison de votre nouveau véhicule, le concessionnaire vous a remis la présente Notice d'entretien, le carnet de Garantie et les Modes d'emploi de tous les appareils installés. Veuillez vérifier que le carnet de Garantie a été dûment rempli et que le "Certificat de Garantie" et le "Coupon de pré-livraison" ont été envoyés à "SEA Service".

En effet, votre nouveau véhicule, en plus d'avoir passé les essais du "Contrôle Qualité" à la sortie des lignes de montage, a été soigneusement contrôlé et testé par les soins du Concessionnaire suivant le schéma du coupon d'inspection pré-livraison figurant sur la notice d'entretien. Veuillez lire attentivement la présente Notice d'entretien pour prévenir et éviter tout dommage au véhicule et à son équipage et profiter pleinement de vos vacances.

Le service d'assistance et garantie "SEA"

Les prestations de garantie seront assurées par les concessionnaires agréés MCLouis et par les ateliers agréés "SEA Service"; pour consulter la liste desdites prestations, consultez le site www.sea-camper.com

Lorsque vous demanderez une intervention sous garantie, il faudra présenter le Certificat de Garantie qui vous a été remis avec votre véhicule, dûment rempli et tamponné par le Concessionnaire vendeur, ainsi que le reçu des interventions précédemment effectuées.

Les éléments tels que le châssis et ses composants, le frigo, le radiateur, le boiler, le four, l'unité électronique, l'installation sanitaire, la batterie auxiliaire sont couverts par les garanties fournies par les différents fabricants. Les garanties relatives vous sont remises avec le véhicule; il est recommandé, par conséquent, de vérifier leur présence dans la documentation de bord.

Nous vous rappelons que la garantie ne pourra pas s'appliquer, et qu'elle sera considérée déchuë, dans les cas de défauts dépendant d'interventions d'entretien non effectuées par des concessionnaires MCLouis ou par des ateliers agréés "SEA Service", ou dépendant d'un manque évident d'entretien ou d'altérations du produit d'origine.

Dans des situations où l'application de la garantie n'est pas certaine, le Concessionnaire fera payer au client le coût de l'intervention, et suspendra le remboursement correspondant jusqu'à la décision définitive de "SEA".



CONDITIONS DE GARANTIE

❑ Comme déjà expliqué, la garantie dont profitent les véhicules fabriqués par “SEA/MCLOUIS” couvre la caisse montée sur le châssis (ce dernier étant garanti par son fabricant) pour une durée de 24 mois à compter de la date de la première immatriculation au nom du premier propriétaire. La garantie est limitée à la fourniture et au remplacement gratuit de composants présentant une défektivité vérifiée et à la réparation de composants présentant une anomalie de fonctionnement, mais toujours utilisables après une réparation appropriée. La garantie s’applique après la vérification confiée aux seuls concessionnaires agréés MCLOUIS ou aux ateliers agréés “SEA Service”. Tous les autres frais, tels que le remorquage, le transport, les frais d’inspection ou autres, incombent exclusivement au propriétaire du véhicule.

❑ “SEA” ou le concessionnaire agréé MCLOUIS n’assument aucune obligation de garantie pour des défauts dépendant de l’usure normale du véhicule ou de sa mauvaise utilisation, différente de celle normalement prévue, d’un entretien insuffisant, de surcharges ou de vitesse trop élevée.

❑ N’importe quelle modification apportée au véhicule, ainsi que d’éventuelles réparations ou altérations, même partielles, non exécutées par les ateliers du Fabricant, par les Concessionnaires ou par les ateliers agréés sans l’accord préalable du Fabricant, comportent automatiquement la déchéance de la garantie.



❑ La garantie sera également considérée déchuée en cas de montage sur le véhicule de pièces détachées autres que celles prescrites par le Fabricant. Il y aura déchéance de la garantie si, en cas de changement de propriétaire, le nouveau propriétaire ne se signalera pas au SEA Service” dans les quinze (15) jours suivant le passage de propriété en remplissant les formulaires prévus.

❑ Les éléments et les accessoires non fabriqués par “SEA” sont exclus de la garantie. Notamment: le châssis, les lampes de signalisation, le frigo, le radiateur, le four, le chauffe-eau, l’évier et le lavabo, les fourneaux et les pneus. Pour ces composants, “SEA” cède à l’acheteur son propre droit de garantie, légale et/ou conventionnelle, par rapport aux Fabricants des produits en question.

❑ Les susmentionnées conditions de garantie sont impératives et irrévocables; lors de la vente du véhicule, l’Acheteur s’engage à les accepter.

GARANTIE “SEA” 5 ANS CONTRE LES INFILTRATIONS

Avec le carnet de Garantie, vous recevrez également une garantie valable cinq (5) ans contre les infiltrations. En vous donnant une synthèse des contenus de cette garantie, nous vous invitons à suivre scrupuleusement le programme de contrôle. Dans un but d'amélioration permanente des qualités et des performances de ses véhicules et grâce à un système de contrôle de qualité, combiné aux plus avancées méthodes de fabrication, “SEA” est aujourd'hui en mesure d'offrir à ses clients une nouvelle formule de garantie contre les infiltrations d'eau pouvant endommager sérieusement la caisse du véhicule.

Pour bénéficier de cette garantie spéciale, le client doit seulement se rendre auprès de l'un des concessionnaires agréés MCLouis ou de l'un des ateliers agréés “SEA Service” pour une inspection périodique de son véhicule.



Il devra également s'assurer que l'inspection de son véhicule soit effectuée selon les procédures de contrôle de la caisse définies par “SEA Service”. Les dates et les modalités des contrôles figurent dans le carnet de garantie. Les frais de l'inspection sont à la charge du client; l'inspection devra être certifiée en remplissant les coupons de contrôle prévus, joints à la garantie avec la documentation fiscale d'origine (reçu, facture, etc.).



En cas de vente et par conséquent de passage de propriété, l'un des coupons de notification du passage de propriété prévus à cet effet devra être rempli et envoyé à “SEA Service”. Les coupons permettront au nouveau propriétaire de prendre la place du client vendeur pour l'utilisation de la garantie, si les conditions reportées dans ce carnet ont été dûment réunies et si l'entretien périodique est certifié par la documentation fiscale.



L'application de la présente garantie **sera annulée** dans les cas suivants:

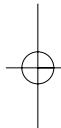
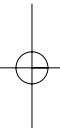
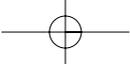
- les infiltrations ont été déterminées par des dommages causés au véhicule dans des circonstances fortuites, telles qu'accident, montage incorrect d'accessoires, négligence, traitement de la caisse avec des matériaux non idoines et par tout autre facteur ne pouvant pas être imputable directement à "SEA".
- Les dommages certifiés n'ont pas été signalés dans les 8 jours suivant la date où ils se sont produits à un concessionnaire agréé MCLOUIS ou à un atelier agréé "SEA Service", ou bien si les pièces d'origine "SEA" et les matériaux préconisés n'ont pas été employés.
- Le client (l'actuel ou le précédent) n'a pas respecté l'échéance périodique d'inspection et de contrôle prévue et par conséquent n'a pas fait éliminer les endommagements éventuellement relevés qui ont déterminé ou pourraient déterminer les infiltrations.
- Il y aura déchéance de la garantie si, en cas de changement de propriétaire, le nouveau propriétaire ne se signalera pas au "SEA Service" dans les quinze (15) jours suivant le passage de propriété en remplissant le formulaire prévu.

Au cours de la période de validité de la garantie, en cas de défauts de fabrication concernant l'imperméabilité de la caisse, les frais suivants sont à la charge du fabricant:

- main-d'oeuvre nécessaire pour les réparations éventuelles;
- matériaux et composants nécessaires aux réparations.

En revanche, il faudra considérer à la charge du client:

- le coût pour la réalisation du coupon de contrôle;
- les frais de transport pour le transfert éventuel du véhicule auprès du concessionnaire agréé MCLOUIS ou de l'atelier agréé "SEA Service" choisis pour la réalisation des contrôles et des réparations éventuelles;
- les frais pour les interventions de réparation à effectuer en cas d'accidents et en tout cas dépendant d'un usage incorrect du véhicule;
- tout type de dommage et de frais dépendant de l'impossibilité d'utilisation du véhicule au cours de la réalisation des interventions de réparation.



Page laissée intentionnellement blanche

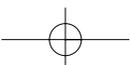




TABLE DES MATIERES

111

INTRODUCTION	5	– Contrôle pneus	24
DONNEES D'IDENTIFICATION DU VEHICULE	7	– Contrôle freins	25
– Numéro d'identification du châssis.....	7	– Contrôle feux	25
– Numéro d'identification de la caisse	7	– Contrôle batteries	25
EQUIPEMENT FOURNIS	8	– Contrôle consommateurs	25
NORMES GENERALES	8	– Contrôle installation gaz	25
NORMES DE SECURITE	11	– Contrôles externes	25
NORMES ET PRECAUTIONS ANTI-INCENDIE	13	– Contrôles internes	26
– Equipements anti-incendie	13	LE PREMIER VOYAGE	26
– Comment éviter le danger d'incendie.....	13	CHARGE UTILE	27
– Comment faire face à un incendie.....	14	COMMENT BIEN CHARGER L'AUTOCARAVANE...28	
NORMES GENERALES DE SECURITE	14	– Charge sur le toit	28
NORMES DE SECURITE PENDANT LE VOYAGE...16		– Garage arrière - Coffre arrière	29
NORMES DE SECURITE - INSTALLATION GAZ...17		– Remorques	29
NORMES DE SECURITE - INSTALLATION		– Chaînes à neige	29
ELECTRIQUE	19	LORSQUE LE VEHICULE ROULE	31
NORMES DE SECURITE - INSTALLATION		CONDUIRE L'AUTOCARAVANE	33
HYDRIQUE	20	– Les responsabilités du conducteur	33
AVANT DE PRENDRE LA ROUTE	21	SIEGES A PLAQUES PIVOTANTES.....	34
CONTROLES AVANT DE PRENDRE LA ROUTE ...24		FREINS	34
– Contrôles moteur	24	CEINTURES DE SECURITE	34

– Comment bien utiliser les ceintures de sécurité	35	– Pour ouvrir	43
PLACES ASSISES	36	– Pour fermer	43
APPUI-TETE	36	COMPARTIMENT GARAGE	44
RAVITAILLEMENTS EN CARBURANT	36	– Pour ouvrir	44
CAPOT MOTEUR	36	– Pour fermer	44
PENDANT L'ARRET	37	HABITER L'AUTOCARAVANE	45
CALES D'ARRET	39	AERATION	47
BEQUILLES DE SECURITE	39	FENETRES COULISSANTES	49
PORTE D'ENTREE HABITACLE, VOLETS EXTERNES, COFFRES EXTERNES ET COMPARTIMENT GARAGE	40	– Pour ouvrir	49
PORTE D'ENTREE HABITACLE.....	40	– Pour fermer	49
– Pour ouvrir la porte de l'extérieur	41	FENETRES A PANTOGRAPHE	50
– Pour fermer la porte de l'extérieur	41	FENETRES AVEC BRAS A ENCLENCHEMENT AUTOMATIQUE	51
– Pour ouvrir la porte de l'intérieur	41	– Pour ouvrir	51
– Pour fermer la porte de l'intérieur.....	41	– Pour fermer	51
– Verrouillage de sécurité de la porte d'entrée ...	42	FENETRES AVEC BRAS A BLOCAGE MANUEL...52	
VOLETS EXTERNES	42	– Pour ouvrir	52
– Pour ouvrir	43	– Pour fermer	52
– Pour fermer	43	STORE OBSCURCISSANT ET MOUSTIQUAIRE...53	
COFFRES EXTERNES.....	43	– Store obscurcissant	54
		– Moustiquaire	54
		HUBLOTS	55



TABLE DES MATIERES

113

– Hublot avec volant d'ouverture	55	– Chargeur de batterie	68
– Hublot panoramique	56	– Sondes réservoirs	68
FILET DE PROTECTION	57	– Batteries	69
LIT MOBILE (VEHICULES A "VOLUME VARIABLE").....	58	– Fusibles	70
GARAGE	58	ENTRETIEN ET CHARGE DE LA BATTERIE AUXILIAIRE	71
– Garage arrière	59	– Entretien périodique (à effectuer 1 fois par mois)	71
NORMES D'UTILISATION - INSTALLATION GAZ	59	– Entretien extraordinaire (à effectuer 2 fois par an)	71
– Bouteilles de gaz	60	CHARGE DES BATTERIES	72
– Comment remplacer les bouteilles de gaz	61	– Conservation des batteries pendant l'hiver	73
NORMES D'UTILISATION - INSTALLATION ELECTRIQUE	62	MARCHEPIED ELECTRIQUE	74
– Interrupteur coupe-batterie	63	– Ouverture du marchepied	74
– Logement batterie auxiliaire	63	– Fermeture du marchepied	74
– Alimentation à 220V	64	INSTALLATION HYDRIQUE	75
– Alimentation à 12V	65	RESERVOIR DES EAUX CLAIRES	76
– Branchement au réseau à 220V	66	– Ouverture de l'embout de remplissage	76
– Câble de connexion externe au réseau à 220V	66	– Ouverture de la trappe	76
– Eléments principaux de l'installation électrique.....	67	– Ravitaillement en eau	76
CONSEILS ET CONTROLES	68	– Fermeture de l'embout	77
– Tableau distribution 220V	68	– Fermeture de la trappe.....	77

– Vidange du réservoir, du boiler et du circuit hydraulique	78	– Housses des coussins, rideaux et autres tissus	90
RESERVOIR DE RECUPERATION DES EAUX GRISES	78	– Meubles	90
– Vidange du réservoir des eaux grises	79	– Evier, lavabo et fourneaux.....	90
WC AVEC RESERVOIR	80	– Fenêtres	90
– Pour rincer	80	– Toilettes, douche et thermoformés	90
– Pour vidanger le réservoir	81	– Plancher	90
INSTALLATION DE CHAUFFAGE	82	– Réservoir des eaux claires	91
– Réglage des aérateurs	82	– Réservoir des eaux grises	91
CENTRALE DE DISTRIBUTION GAZ	83	INSTALLATION HYDRIQUE	91
PANNEAU DE COMMANDE CENTRALE ELECTRONIQUE	84	– Nettoyage du filtre externe de la pompe à eau ..	91
ENTRETIEN	85	ROUES ET PNEUS	92
PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMME	87	– Pression pneus	93
PIECES DE RECHANGE D'ORIGINE	87	– Remplacement des roues	93
NETTOYAGE EXTERIEUR.....	88	INSTALLATION ELECTRIQUE	95
– Conseils pour le lavage	88	– Fusibles	95
– Entretien de la vitrorésine	89	REMPACEMENT LAMPES EXTERNES	96
NETTOYAGE INTERIEUR	90	– Groupes optiques arrière	97
		– Feux de position latéraux	98
		– Eclairage de plaque minéralogique	98
		PERIODES D'IMMOBILISATION	99
		– Immobilisation de brève durée	99



TABLE DES MATIERES

115

– Immobilisation prolongée	100
– Immobilisation en hiver	101
GARANTIE	103
GARANTIE “SEA” 2 ANS	105
– Extrait du carnet de Garantie	106
– Le service d’assistance et garantie “SEA”	106
CONDITIONS DE GARANTIE	107
GARANTIE “SEA” 5 ANS CONTRE LES INFILTRATIONS	108



SEA S.p.A. - MC LOUIS - Via Pisana, 11/a - I-50021 Barberino Val d'Elsa (FI) - info@mclouis.it - www.mclouis.it